

**JOURNEE D'ETUDE
DU CNAHES A BRON (Rhône)
2004**

**Pratiques
professionnelles et
transmission en
Rhône-Alpes
1950 - 1960**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION ET PRESENTATION ROGER BELLO.....	3
INTRODUCTION ET PRESENTATION CLAUDE VOLKMAR	4
INTRODUCTION ET PRESENTATION JEAN ROYER	4
INTRODUCTION ET PRESENTATION HELENE BORIE-BONNET.....	6
REVUE DE PRESSE ROLAND BREUIL	7
TEMOIGNAGE DE GEORGES REYMOND, FONDATEUR DE L'ARC-EN-CIEL.....	11
TEMOIGNAGE DE MARILY OBER, FONDATRICE DE LA CLARTE.....	19
DEBAT.....	31
TEMOIGNAGE DE JEAN GIRE, ŒUVRE DES VILLAGES D'ENFANTS.....	36
DEBAT APRES L'INTERVENTION DE J.GIRE	43
TEMOIGNAGE GUY DUTEY	45
TEMOIGNAGE ETIENNE JOVIGNOT	45
TEMOIGNAGE GUY DUTEY	48
TEMOIGNAGE ETIENNE JOVIGNOT	50
TEMOIGNAGE GUY DUTEY	52
TEMOIGNAGE ETIENNE JOVIGNOT	53
DEBAT APRES L'INTERVENTION JOVIGNOT/DUTEY	55
INTERVENTION ARCHIVISTES CONSERVATRICES :	57
SYNTHESE FUSTIER-RAVON	59
CONCLUSION.....	61

INTRODUCTION ET PRESENTATION ROGER BELLO

Je me présente, je suis Roger BELLO, Président du CNAHES. Le CNAHES, c'est le Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée. D'abord, je vous souhaite la bienvenue. Je vous remercie d'être là, on a des têtes chenues, des têtes toutes jeunes, c'est une rencontre entre les générations qui me paraît tout à fait importante. C'est bien l'objet que s'était fixé le CNAHES, lors de sa création, il y a une dizaine d'années. On vous a remis un petit journal, c'est notre bulletin, notre lettre qui est un numéro un peu spécial, puisque le CNAHES a dix ans, cette année. On n'a pas fait de grandes festivités parce que l'on a pas de grands moyens... On a même pas de moyens du tout ! Mais, on tenait à marquer ces dix ans par un numéro qui parle des fondateurs, qui parle du rôle que s'est donné le CNAHES, et ce rôle c'est, justement, de ne pas laisser perdre l'histoire de l'ensemble de ce secteur de l'Education Spécialisée. Pour ce faire, en 93/94, quelques pionniers de ce secteur se sont réunis et on dit « il faut que l'on fasse quelque chose ! » et ce quelque chose s'est traduit par la sensibilisation de l'ensemble du secteur à l'intérêt de ses propres archives et nous avons, aujourd'hui, mille mètres linéaires d'archives qui ont été réunies, qui se trouvent au Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix. Nous avons signé une convention avec trois Ministères : le Ministère de la Culture, le Ministère des Affaires Sociales et le Ministère de la Justice, qui ont trouvé notre « affaire » tout à fait intéressante, qui nous soutiennent. Donc, il y a toute cette action menée autour des archives, et je voudrais, sensibiliser fortement l'ensemble des Associations, ici présentes, pour leur dire combien leurs archives sont importantes et que si elles ne savent pas quoi en faire, qu'elles n'oublient pas de nous contacter pour qu'on puisse les conseiller pour la préservation de ces archives. L'histoire se construit grâce aux archives donc des documents écrits mais elle se construit, aussi, grâce à des témoignages et à une mémoire vivante que nous avons la chance d'avoir encore dans ce secteur. La journée d'aujourd'hui en est la preuve puisque nous aurons une série de témoignages, qui viennent compléter ou qui viennent préciser ce que l'on peut trouver dans documents écrits. Donc, tout ce travail là se fait en lien dans nos huit délégations régionales avec les centres de formations, les CREAI, les Ecoles, car l'utilité de cette mémoire est qu'elle soit transmise pour que les professionnels d'aujourd'hui sachent ce qui s'est passé, et que le présent, qui n'est pas toujours simple, soit éclairé par ce passé pour construire l'avenir qu'il appartient aux jeunes de construire. La plaquette qui vous a été remise à l'entrée, qui dit un peu ce que l'on fait dans « ce » CNAHES. Vous avez, dans le dernier numéro de la lettre, toute une série d'éléments sur la vie de cette Association. Je termine en remerciant très fort notre délégation régionale Rhône Alpes qui a fait un travail considérable pour monter cette journée, sous l'égide de notre ami Jean ROYER, qui s'est « décarcassé », mais qui était entouré d'un certain nombre de collaborateurs. Cette journée n'aurait pu avoir lieu sans l'appui, très effectif, du CREAI Rhône Alpes, je tiens à remercier Claude VOLKMAR, qui nous a vraiment apporté une aide, tout à fait importante, qui a fait que cette journée peut se dérouler. Je vous signale que vous êtes à peu près cent trente à cent quarante participants, qu'il y a une moitié d'adhérents du CNAHES et l'autre moitié qui est venue parce que le thème était tout à fait

intéressant. J'espère que cela entraînera beaucoup d'autres adhésions au CNAHES. Je vous souhaite une bonne journée studieuse et je passe la parole à Claude VOLKMAR.

INTRODUCTION ET PRESENTATION CLAUDE VOLKMAR

« Dans le discours qu'aujourd'hui je dois tenir et dans ce qu'il me faudra tenir ici, pendant des années peut être, j'aurais voulu pouvoir me glisser subrepticement... » ainsi commençait la leçon inaugurale de Michel FOUCAULT au Collège de France intitulée « l'ordre du discours » et prononcée le 2 décembre 1970.

Il poursuivait « plutôt que de prendre la parole, j'aurais voulu être enveloppé par elle et porté bien au delà de tout commencement possible. J'aurais aimé m'apercevoir, qu'au moment de parler, une voix sans nom me précédait depuis longtemps, il m'aurait suffi alors d'enchaîner, de poursuivre la phrase, de me loger sans qu'on y prenne bien garde dans ses interstices comme si elle m'avait fait signe en se tenant un instant en suspens. De commencement, il n'y en aurait donc pas et au lieu d'être celui dont vient le discours, je serais plutôt, au hasard de son déroulement, une mince lacune, le point de sa disparition possible ».

FOUCAULT nous transmet dans sa langue admirable, la difficulté, voire la douleur, de tout discours fondateur, de tout commencement. Discours de rupture, souvent, puisqu'il n'est plus porté comme perpétuation des discours précédents. Prise de risque puisqu'il s'aventure sur de nouveaux chemins de réflexion, encore inexplorés. Souvent irrévérencieux également à l'égard de ce qui s'imposait auparavant, de ce qui paraissait familier et naturel. Ces propos fondateurs, qu'ils concernent des théories ou des pratiques, sont ceux de nos prédécesseurs. Ceux qui ont initiés des concepts nouveaux, des pratiques nouvelles, dans le refus, souvent, de ce qui précédait. Ces propos fondateurs, lorsqu'on y regarde de plus près, ne sont jamais totalement isolés. Ils apparaissent simultanément en des endroits différents portés par ces traducteurs que sont les innovateurs. Les innovateurs, qui ne sont pas nécessairement des inventeurs, sont ceux qui réussissent l'alchimie de la rencontre d'une idée neuve, d'un contexte et surtout d'un discours explicatif, d'un discours convaincant.

Fondateurs, innovateurs, ce sont les figures qui nous intéressent, aujourd'hui, dans cette journée de travail où nous interrogeons, en fait, nos propres filiations, tout ce qui en dit long sur ce que nous sommes et ce que nous pensons être aujourd'hui. Je note, avec plaisir, le brassage des générations dans le public de cette journée. Ce qui veut dire que nous ne sommes pas dans l'évocation nostalgique d'un passé perdu mais dans la recherche de ce qui se transmet, de ce qui vit, de ce qui se transforme en vivant.

C'est dire le plaisir également d'avoir pu associer le CREA à ce travail et je vous souhaite à tous une passionnante remontée dans le temps.

INTRODUCTION ET PRESENTATION JEAN ROYER

Je passe aux remerciements que je tiens à faire à tous ceux qui sont présents, parce que, non seulement, c'est un réconfort de vous avoir tous ici et de retrouver bien des figures connues au travers du temps, de l'expérience professionnelle ou associative, mais c'est aussi un grand soulagement parce que je peux vous dire que lorsque l'on organise des

journées de ce type, jusqu'à quinze jours avant, on tremble sur le risque de ne pas avoir suffisamment d'inscrits. Alors aujourd'hui, nous ne tremblons plus, nous sommes à notre aise et nous espérons passer une bonne journée ensemble.

Ces remerciements vous vont donc d'abord à vous. Ils vont ensuite à l'équipe d'organisation, qui au niveau régional, a bien travaillé, je crois, j'en fait partie donc je peux difficilement envoyer des fleurs, mais enfin, il me semble que nous avons bien travaillé parce qu'une délégation régionale, ce n'est pas une personne dans ses fonctions de délégué, c'est une équipe qui devrait d'ailleurs s'étoffer dans les mois qui viennent pour arriver à ce qu'il y ait une stimulation de la recherche archivistique qui se fasse sur tous les départements et non pas à partir de la région. C'est toujours en décentralisant, en général, qu'on obtient les meilleurs résultats. Alors, merci à toute cette équipe, vous retrouverez un certain nombre de noms sur les papiers jaunes qui ont été distribués, ce sont aussi bien des gens qui sont à la tribune aujourd'hui ou qui interviendront comme Paul FUSTIER ou Bertrand RAVON comme discutants, mais ce sont aussi des « obscurs » pour les envois de courriers, pour porter des tables, pour faire de la mise en place de salle, et c'est intéressant d'avoir une équipe comme cela, avec l'état d'esprit qui l'anime, alors mes remerciements leur vont directement.

Je voudrais aussi remercier grandement le CREA Rhône Alpes pour son offre de partenariat, cela n'est pas seulement le soutien du réseau CREA, ce sont aussi ses moyens logistiques qui ont été indispensables pour faire en particulier tout le travail de communication, d'information et également surtout, pour l'énorme travail de secrétariat qui a été fait par Marie-Noëlle VAILLANT. Il y a également des remerciements particulièrement appuyés que j'adresserai au CARDASE, qui est une Association gestionnaire d'une équipe de Prévention Spécialisée, dans l'Isère et qui non seulement a apporté un soutien physique, par des éducateurs et éducatrices, qui sont venus participer aux groupes de travail, mais c'est aussi un soutien financier très appréciable, donc je dis que c'est un soutien exemplaire de la part d'une Association de la région.

Puis je voudrais appuyer encore plus les remerciements à toute l'équipe d'« anciens » qui ont bien voulu venir témoigner. Nous avons fait subir une épreuve, finalement, pas si facile que cela : quand vous êtes installés dans la retraite, depuis une vingtaine d'années, et puis qu'un jour quelqu'un vient pour vous dire « tiens, dis donc, on organise une journée sur le travail des internats dans les années 40/60, on se souvient bien de toi... ». En général, ils répondent « oui, bon merci mais qu'est ce que tu viens m'emmerder ! ». Et puis, finalement, ils se prennent au jeu et ils viennent et on a réussi à en avoir quelques uns qui font partie quand même des grandes figures de l'époque des années 40/60, de la grande époque de démarrage des internats.

Il y a une absence que je veux signaler avec une certaine émotion, celle de Louise MASSART, que l'on avait pressentie et qui avait accepté d'intervenir sur l'histoire, sur les débuts de l'ANEF sur la région Rhône Alpes. Malheureusement, elle a du subir une intervention chirurgicale et a une assez longue convalescence donc elle ne pourra pas être des nôtres. Une pensée pour Louise MASSART, bien sûr, je pense, notre amitié et puis notre bon souvenir.

Et puis ceux qui sont ici, vous allez les entendre au fil de la journée et ils ont, je pense, pas mal de choses importantes à vous dire.

Je voulais remercier particulièrement la Mairie de Bron, puisque nous sommes dans un équipement municipal de Bron, qui a mis à notre disposition les deux salles, celle-ci pour la réunion, celle d'à côté pour faire la restauration du déjeuner et puis pour ce soir,

pour ceux qui restent au repas amical. Ce n'est pas une mise à disposition gratuite car cela serait impossible avec un équipement comme cela, mais c'est une mise à disposition à quart de tarif, ce qui vaut quand même la peine d'être signalée.

Et également, la mise à disposition gratuite de la salle des conférences de la maison des sociétés de Bron pour l'Assemblée Générale du CNAHES qui se tiendra le 5 novembre 2004. Donc remerciements à la Mairie de Bron car des soutiens, comme cela, on en a bien besoin quand on est dans le cas de figure du CNAHES que Roger BELLO a souligné sans aucun moyen. Le CNAHES qui repose uniquement sur le bénévolat et même quelques fois sur nos apports financiers de chacun.

Nos excuses d'avoir fait une souscription pour essayer de publier des actes car cela nous a été demandé et dans le prix demandé nous ne trouvons pas le financement de ces actes donc nous faisons une souscription.

Ce soir, après 17 h 30, il y aura possibilité, en supplément de programme, de visionner un document qui vaut la peine d'être vu, réalisé par ARTE et la PJJ, sur la grande histoire de notre secteur, qui a pour titre « éduquer ou enfermer » avec au fil du temps, dans le film, sur les différentes époques, des commentaires de Jacques BOURQUIN, qui est très intéressant dans ses commentaires sur l'histoire des internats, notre secteur. Je passe la parole à Hélène BORIE-BONNET.

INTRODUCTION ET PRESENTATION HELENE BORIE-BONNET

Je suis simplement une « organisatrice » des débats, jeune adhérente du CNAHES, ex-directrice du centre de formation Recherches et Promotion, intéressée évidemment au titre de la formation par la question de la transmission. Je veux juste vous dire deux mots sur l'esprit, les choix qui ont présidé au contenu et à l'organisation de cette journée et vous en préciser les conditions concrètes. Je crois que sur la question de la transmission, ce n'est pas un discours sur la transmission que l'on se propose de faire aujourd'hui mais c'est un peu, je pourrais reprendre une phrase de LEGENDRE qui dit que « le fonds même de la transmission dans l'humanité marquée dans les cultures les plus diversement stylisées, c'est l'acte de transmettre » et donc, cette journée, c'est bien un acte de transmission, c'est cela que l'on a choisi pour faire la « colonne vertébrale » de cette journée.

Acte de transmission donc, qui est marqué aussi, je pense, par une préoccupation qui nous est apparue un peu primordiale et qui est que c'est aussi dans ces moments critiques de l'histoire qu'émergent et qu'insistent les questions de la transmission et la nécessité de s'en donner une représentation au moment où souvent entre les générations s'instaure l'incertitude sur les liens, sur les valeurs, sur les savoirs à transmettre, sur les destinataires de l'héritage. La question, c'est bien aussi : à qui transmettre ? Pourquoi transmettre ? Que transmettre ? C'est dans l'idée que cette question est une question féconde qui instaure et qui maintient à la fois le travail de la mort dans le plaisir de la vie et que un peu ce que disait Claude VOLKMAR, tout à l'heure, que nous avons pensé qu'il y avait de l'intérêt à se centrer sur cette question de transmission des pratiques professionnelles.

Comme vous avez pu le voir évidemment, cela a été des partis pris, on a élagué beaucoup de choses sur cette question de la transmission des pratiques professionnelles dans les années 50/60 en Rhône Alpes. Ce n'est pas un tour d'horizon de tout ce qui a

pu se faire à ce moment là. On a choisi (parti pris qui a relevé à la fois de la diversité et aussi de la connaissance qu'on pouvait avoir d'un certain nombre d'expériences) quelques témoins, évidemment, on ne fait pas le tour de tout le monde.

Un témoin dans l'idée que le témoin c'est celui qui authentifie le souvenir, celui qui va permettre le passage d'un individu à un autre, c'est celui qui permet une rencontre. Comme l'on dit mes collègues, précédemment, l'esprit de cette journée c'est la rencontre entre les expériences de ces témoins et les personnes de la salle. Au vu du programme, la journée est construite sur deux témoignages, ce matin, celui de Georges REYMOND, qui a été Fondateur de l'Arc en Ciel à Trévoux et celui de Marily OBERT qui a été Fondatrice de la Clarté.

Ces témoignages se succéderont. Nous avons choisi de faire une interlocution non seulement avec la salle mais avec ceux que l'on a appelé des discutants qui sont en l'occurrence Paul FUSTIER, Professeur Emérite à l'Université Lyon 2 et Bertrand RAVON, Maître de Conférence à l'Université Lyon 2. Discutants dans l'idée d'écoute des gens qui à la fois connaissent le secteur et à la fois sont dans des pratiques universitaires et des pratiques d'enseignement, qu'ils écoutent ce qui se dit et qu'ils puissent peut être « déroulé » quelques questions, quelques modèles, quelques fils rouges sur ce que peuvent signifier les expériences qui vont être rapportées, donc les discutants interviendront après les interventions de ce matin.

La salle est invitée à réagir de deux façons, d'une part, il est possible de poser des questions oralement mais il est également possible de poser des questions par écrit. Claude VOLKMAR animera l'après-midi, présentera les intervenants et fonctionnera sur le même modèle.

Je redis ce qu'a dit Jean ROYER, à savoir qu'il est intéressant également, qu'au delà d'une journée comme celle-ci, une mémoire écrite de ce qui c'est dit et que cela serait que se perde les paroles, les témoignages, les interventions donc, on va essayer de faire des actes de cette journée comme l'on dit mes collègues, le CNAHES n'a pas d'argent donc il faut essayer d'autofinancer ces actes. On essaiera de les autofinancer d'une part en ayant un travail bénévole pour la reprise d'un certain nombre d'interventions, mais aussi en vous demandant de bien vouloir y participer par une souscription de dix Euros, de façon à pouvoir soit envoyer les actes soit par une possibilité que les actes soient sur le site internet du CNAHES et sur celui du CREA et de pouvoir les télécharger.

A titre de mise en bouche, avant le témoignage de Georges REYMOND, Roland BREUIL, ex-directeur d'IMP, nous propose en cinq/dix minutes de faire une petite revue de presse de qu'est ce qui se passait, ce qui se disait dans les années 50/60 qui est la période qui va nous intéresser aujourd'hui, donc je lui passe la parole.

REVUE DE PRESSE ROLAND BREUIL

Cette revue de presse a pour humble ambition de remettre nos travaux dans le contexte des années 50. Dans le modeste fonds de presse constitué personnellement, j'ai retenu quelques événements qui vous sont connus et dont l'énoncé ravivera votre mémoire faisant renaître les circonstances de leur survenance.

Revue politique, internationale, nationale, faits de société, culture, sports, auxquelles j'ai mêlé quelques informations régionales.

1949

1^{er} octobre 1949 – Mao proclame la République Populaire de Chine.

Simone de Beauvoir publie « le deuxième sexe » qui provoque un scandale et l'adhésion des femmes par son plaidoyer de l'avortement libre.

1950

11 février – création du SMIG, salaire minimal interprofessionnel garanti.

Jean-Paul Sartre, Hervé Bazin, Jacques Prévert dénoncent la « sale » guerre coloniale d'Indochine, entraînant un large mouvement populaire dans un contexte mondial où la guerre froide est à son paroxysme.

Les combats font rage autour du 38^{ème} parallèle en Corée.

Pablo Neruda publie « Le chant général ».

3 794 foyers sont équipés d'un poste de télévision.

Notre région connaît aussi des catastrophes, un avion canadien s'écrase sur le Biou (montagne du Triève) et cinquante-huit personnes, qui revenaient d'un pèlerinage de Rome y périssent.

Le 3 juin – une cordée formée de l'Annecien, Louis Lachenal et du lyonnais, Maurice Herzog, atteint le sommet de l'Annapurna, premiers « 8 000 ».

1951

Sous l'impulsion de Robert Schuman et Jean Monnet, la reconstruction s'accompagne en Europe occidentale d'une recherche d'unité, lancement de la CECA, communauté européenne du charbon et de l'acier.

Dans la région, le 12 novembre, à la suite de pluies diluviennes et d'une violence inouïe, le Rhône dépasse la cote d'alerte de 7 m 32. Pendant 56 heures, les eaux ont déferlé sur la ville d'Avignon, face à l'ampleur du désastre, le gouvernement promet deux milliards de francs pour protéger la ville.

Marguerite Yourcenar publie les « mémoires d'Hadrien » et Vicente Minnelli reçoit la palme d'or pour son film « Un américain à Paris ».

1952

Le procès de l'aveu s'ouvre à Prague, symbole des grands procès staliniens, il sera l'argument du film de Costa-gavras.

Anniversaire – 4 novembre – Eisenhower est élu Président des Etats-Unis.

Alain Bombard, naufragé volontaire, apporte la preuve que l'on peut survivre 113 jours dans des conditions extrêmes.

« La cité radieuse », le Corbusier est inauguré à Marseille.

Sorti sur les écrans de « Casque d'or » de Jacques Becker et de « Jeux interdits » de René Clément.

Sur la région, poursuivant son effort d'équipement hydroélectrique, après la mise en eau du barrage de Génissiers en 1948, EDF construit le barrage de Tignes. Après une longue résistance des 476 tignards, cette bourgade de Haute Tarentaise, avec ses 101 maisons, ses 50 granges et ses 9 hôtels, est immergée le 15 mars.

1953

En juin, le Conseil des Ministres de la RDA annonce des mesures pour le rapprochement des deux Allemagnes, la fin de la discrimination religieuse, l'annulation de la hausse des prix. Mais l'exigence d'une augmentation de 10 % de la productivité déclenche une grève générale écrasée dans un bain de sang.

Le 2 mars annonce au monde la mort de Staline.

Le 27 juillet – l'armistice est signé en Corée.

« Joyeux et vert, mes fils, joyeux et vert, sera le monde au-dessus de nos tombes, les tueries cesseront, la terre fleurira dans la paix fraternelle ».

Et Ethel et Julius Rosenberg, accusés d'être des espions, sont exécutés, le 19 juin, aux Etats-Unis.

Au théâtre, création d' « En attendant Godot » de Samuel Beckett.

Boxeur, chasseur, pêcheur, romancier, journaliste, plongeur dans un restaurant, il a tout fait démesurément, le prix Pulitzer couronne « le vieil homme et la mer » d'Ernest Hemingway, qui recevra le prix Nobel en 1954.

Le 29 mai – victoire sur l'Everest.

Le 28 juillet – Bobet gagne son premier Tour de France.

Société – la France compte 153 000 étudiants (pour mémoire – 2 200 000 aujourd'hui).

1954

Le 8 mai – en Indochine, Diên Biên Phu est tombée.

Le 20 juillet – Pierre Mendès France signe la paix à Genève.

Le 1^{er} novembre – la Toussaint sanglante en Algérie marque le début de l'insurrection.

Elle vient d'être mise au point et stoppe l'ovulation, elle constitue une formidable libération pour les femmes malgré les rumeurs inquiétantes propagées sur sa dangerosité, la pilule gagne du terrain.

Mes amis, au secours ! Chaque nuit, ils sont 2 000 recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain, plus d'un presque nu... Cet appel pathétique de l'Abbé Pierre retentit sur les ondes de RTL. L'aventure contre la misère, l'insurrection de la bonté ne faisant que commencer. L'Abbé Pierre a été ordonné prêtre en 1938 à Lyon, nommé à l'Archevêché de Grenoble en 1940, aumônier du maquis du Vercors et compagnon de la Libération.

Le 30 août – par 317 voix contre 214 à l'Assemblée Nationale, refus de discuter du projet de communauté européenne de défense.

Il mesurait 1 m 20 de long, pesait 42 kg, à l'heure où le loup provoque la colère des bergers et l'intérêt des écologistes, le 12 janvier, le dernier loup du Dauphiné était abattu.

Le 3 mai – Grenoble est champion de France de rugby.

Culture – pour le cinéma, première apparition des films de Federico Fellini « La Strada », « Les vacances de Monsieur Hulot » de Jacques Tati.

Et Georges Brassens s'offre son premier Olympia.

1955

Bi-réacteur, moyen courrier pour 60 passagers et une tonne de fret, la Caravelle, construite à Toulouse, réussit son premier essai en vol, le 27 mai. Elle symbolisera la France sur la plupart des aéroports du monde.

Grenoble – la ville va peu à peu céder le pas à la « ville laboratoire » et connaître une croissance sans précédent.

Louis Néel, futur prix Nobel de physique (en 1970) réoriente et dynamise les activités scientifiques grenobloises. Sous impulsion, le CEA installe un centre de recherches doté d'un réacteur nucléaire expérimental, appelé « MEDECIN ». Dans le quotidien « le Dauphiné Libéré », le journaliste Paul Dreyfus prévient ses lecteurs : « Grenoble se prépare à devenir une cité nucléaire ! ».

Vous êtes sûrement venus en TGV, pour la plupart, mais sachez que le 29 mars, la SNCF bat le record de vitesse sur rail avec 331 kilomètres à l'heure grâce à la motrice BEBE 9004.

Première retransmission télévisée d'un match de football à l'occasion de la finale de la Coupe de France Lille/Bordeaux.

Projet audacieux, jugé à l'époque irréalisable, il a pourtant vu le jour en cinq ans, après une incroyable épopée : le téléphérique du Midi est inauguré le 25 août.

1956

Le 24 février – Nikita Khrouchtchev présente son rapport secret au 20^{ème} congrès du parti communiste soviétique, le 19 juillet.

Tito, chef de l'état yougoslave, accueille Nerou et Nasser, la voix des non alignés se fait entendre.

Le 29 octobre – Suite à la nationalisation du canal de Suez par Nasser, l'intervention militaire anglo-française échoue sous la pression de l'ONU et les menaces de l'Union Soviétique et des Etats-Unis.

La tension entre le monde arabe et surtout la chute des réserves due au déficit commercial conduisent le Ministre des Finances, Paul Ramadier à augmenter les taxes sur l'essence. Sur les bus de la RATP apparaissent le slogan « économisez l'essence, prenez le bus ! ». Pour autant le Produit Intérieur Brut augmente de 5 %, le niveau de vie s'élève et la « Dauphine », nouvelle petite voiture populaire confirme l'entrée dans une période de consommation.

A Melbourne, Alain Mimoun est sacré champion olympique du marathon en 2 h 25.

Sortie du film d'Alain Resnais « Nuit et brouillard », ainsi que « Dieu créa la femme » de Vadim avec Brigitte Bardot.

Jean Ferrat met en musique « les yeux d'Elsa ».

1957

Le 5 octobre – Au matin, sur les ondes de la TSF : bip, bip, bip... se sont les signaux du premier satellite artificiel de la Terre, Spoutnik tourne autour de la Terre à 25 500 km/heure sur un orbite de 900 km, il fait 58 cm de diamètre et pèse 83 kg. L'aire spatiale est ouverte.

Le 25 mars, Rome en fête, les « six » signent au Capitole, le traité de Rome et le marché commun.

17 juin, une subite rotation des vents, lance à l'assaut des neiges et des glaciers, ce vent doux qu'on appelle le « fun ». Dans la journée, la température passe de 8 à 30 degrés, les torrents de la Haute Maurienne alimentés par des pluies diluviennes voient leurs débits quintuplés, Bonneval, Bésendes, Boiranes etc, sont dévastées.

Le 10 décembre, Albert Camus obtient le Prix Nobel de littérature pour l'ensemble de son œuvre qui met en lumière avec sérieux et pénétrant les problèmes qui se posent de nos jours à la conscience des hommes.

1958

Le 14 mai – un comité de salut public civil lance depuis Alger un ultimatum au Président René Coty lui enjoignant de former à Paris un gouvernement de salut public -

La quatrième République minée par l'instabilité politique et la guerre d'Algérie est moribonde.

Le 1^{er} juin – l'Assemblée Nationale investit le Général de Gaulle, chef du gouvernement. « je vous ai compris... » retentit en juin.

Le 28 septembre – la constitution de la cinquième République est adoptée par référendum par 79,25 % des suffrages.

Boris Pasternak reçoit le prix Nobel de la Paix.

La victoire de l'équipe de football du Brésil en coupe du monde révèle un jeune footballeur de 17 ans : Pelé.

Le livre d'Henri ALLEG « la question sur la torture en Algérie » est interdit.

1959

Le 1^{er} janvier – Fidel Castro et Che guevara entrent à la Havane.

Le rapport Ruef Armand commandé par le Premier Ministre dénonce les obstacles à la modernisation de la France. L'Etat comme toutes les mégas organisations a des pesanteurs qui gênent sa gestion et son redéploiement.

Le 4 décembre – le barrage de MALPASSET dans le Var cède en pleine nuit sous la pression des pluies, envahissant la plaine de Fréjus, plusieurs centaines de victimes ; aucune étude géologique n'avait été faite, il n'existait aucun système de contrôle permanent de l'édifice.

1960

Le 1^{er} janvier – le nouveau Franc est là !

Le 13 février – première explosion atomique atmosphérique française dans le désert algérien.

Le 1^{er} mai – un avion V2 américain est abattu au dessus du territoire de l'Union Soviétique avec des conséquences dont vous vous souvenez.

D'avril à juillet – les grèves secouent le secteur de la métallurgie, des transports et services publics.

Le 14 septembre – l'OPEP est fondé à Bagdad. Jean Vuarnet est champion olympique de descente de ski à Squaw Valley aux États-Unis, c'est la première médaille dans la discipline depuis Henri Ruyet depuis 1948.

Enfin, la Savoie fête ses 100 ans de rattachement à la République Française.

Ces articles proviennent du Monde, de l'Humanité, d'Histoire et du Dauphiné Libéré.

TEMOIGNAGE DE GEORGES REYMOND, FONDATEUR DE L'ARC-EN-CIEL

Pourquoi l'Arc-en-ciel ?

Lorsque la guerre éclate, j'ai 15 ans.

Aîné de 6, je poursuis mes études au Lycée de Chambéry et obtiens mon baccalauréat en 1942.

Je voulais, depuis longtemps, devenir médecin, mais la seule faculté de médecine du Sud-Est est à Lyon où il ne fait pas bon vivre à mon âge : de nombreux camarades ont été pris dans des rafles et envoyés en Allemagne pour le Service du Travail obligatoire (STO).

La mort dans l'âme, je m'inscris à la Faculté de Droit de Grenoble et l'année suivante à la Faculté de Psychologie qui m'attire davantage car je ne renonce pas à mon projet de soigner.

En 1943, je continue mes deux licences, mais en travaillant sur des photocopies, chez mes parents à Chambéry, car les voyages deviennent très dangereux : j'assiste à plusieurs arrestations par l'armée allemande et déraille 2 fois, en pleine nuit, du fait de la résistance.

Je prends la responsabilité de deux troupes scouts, dont l'une est composée de garçons très difficiles (j'avais déjà le virus !). En 1944, je vis à Paris, chez des cousins, pour terminer mes études (Fac de Droit et Sorbonne).

En 1946 je suis, en auditeur libre, les cours de Sciences Politiques et je participe, en soirées, aux « conférences du Méridien » sur les problèmes psychologiques des jeunes après la guerre.

Je rencontre Henri Joubrel et Jacques Astruc qui deviennent des amis et qui m'ont ouvert bien des portes par la suite, à Paris.

En 1947 je passe mon diplôme d'éducateur spécialisé à Montesson, première école du genre, et visite chaque week-end tout ce qui se faisait en matière de rééducation ou de pédagogie, soit en bien (La Source à St Germain Laxis, S. et M.) soit en mal (Mettray, colonie pénitentiaire agricole, Savigny sur Orge, etc).

En 1948, je suis éducateur au Centre de la Belle Etoile, à Mercury-Gemilly (Savoie), mais l'Abbé Garin, Directeur, impose un régime autoritaire, démagogique, sans aucun but éducatif. Les enfants reçus vivent dans des conditions inacceptables ; par exemple, les énurétiques, regroupés, dorment dans une cave, sur une paille, sans drap, enveloppés dans une couverture jamais lavée).

En 1949, je suis embauché au Centre d'Observation de St Ferjus à La Tronche (Isère).

Là les conditions sont excellentes, mais la maison ferme à Pâques 1950, pour des raisons politiques, et les enfants sont dispersés, par groupes de 10, dans des hôpitaux psychiatriques.

Parmi eux, Roger, 12 ans, est un enfant dangereux, avec lequel je commence à amorcer un travail en profondeur ; son père qui remplit de hautes fonctions à Perpignan, le ramène chez lui, désespéré, en me demandant de le reprendre dès que possible.

A 24 ans, instruit par ces deux expériences et sachant qu'à l'époque il n'y avait que de très rares établissements valables (St Germain-Laxis, Kergoat en Bretagne), je prends la décision de créer un centre éducatif nouveau qui donnerait à de futurs éducateurs de conditions de travail sérieux et qui recevrait des garçons présentant des troubles du

comportement importants mais capables de suivre des études secondaires du 1^{er} cycle, âgés de 10 à 16 ans.

Jeune marié, je vis provisoirement chez mes parents à Chambéry et travaille successivement à la Sécurité Sociale, puis dans un bureau d'architectes comme dessinateur (deux secteurs que je savais instructifs, pour mes projets).

De Pâques 1949 à juin 1950, je fais de nombreux voyages Chambéry-Lyon, aller et retour en vélo, faute d'argent.

A Lyon, je suis aidé par Léon Grouès, frère de l'Abbé Pierre, Me Rodet, avoué, le Dr Kohler et Mme Thévenin.

A force de chercher, je trouve enfin, à Trévoux (Ain), un ancien séminaire, évacué en 1939, réquisitionné par l'armée, puis abandonné et pillé par des voleurs (il ne restait pas un interrupteur ou une douille électrique, très recherchés pendant la guerre).

Inutile de décrire l'état des lieux dont il ne restait que les murs et le toit en bon état, mais la maison principale était vaste, au milieu d'un grand parc.

En juillet, Me Rodet me signale une vente aux enchères à Ecully concernant l'équipement complet d'un centre d'accueil pour 40 enfants, victimes de la guerre : une aubaine !

Je me présente à cette vente, sans argent, et rencontre là un père du Prado et Mme Dubost qui proposent de me laisser acquérir l'ensemble des lots (90 m³) pour me permettre de démarrer.

Il n'y avait pas d'autres acquéreurs et donc j'acquiers le tout pour la somme de 180 000 F de l'époque (environ 6 000 €).

Je demande un délai pour payer et déménager ce matériel. Après un refus catégorique du commissaire-priseur et une âpre discussion, il me consent une semaine.

Je rentre à Chambéry, toujours en vélo, cherchant avec angoisse une solution à ce problème d'argent.

Le lendemain, à tout hasard, je téléphone au père de Roger à Perpignan et reçois aussitôt cette réponse providentielle : « J'assure le règlement de la totalité, sous forme d'un prêt sans intérêt, à me rembourser quand vous le pourrez ! »

Quelques jours après, avec deux camions empruntés, mes frères, beaux-frères et amis, nous déménageons ces 90 m³ à Trévoux. Les semaines qui suivent sont d'une intensité folle : relever les plans du bâtiment, établir un premier schéma d'aménagement des locaux, faire les démarches administratives nécessaires, convoquer les éducateurs et enseignants contactés auparavant, rechercher des fournisseurs divers et du personnel de service sur Trévoux, faire des annonces et inscrire les premiers enfants, etc. Fin août je convoque tous les amis disponibles et les éducateurs pressentis, pour attaquer immédiatement les travaux minimums nécessaires, à terminer avant le 1^{er} octobre 1950, date limite pour la rentrée scolaire.

Le temps presse et nous décidons de diviser le travail à réaliser en 30 parties égales et prenons l'engagement de ne pas aller dormir avant d'avoir terminé chacune d'elles.

Les journées commencent à 7 h. 30 et finissent au mieux à 20 h. ou 21 h., et parfois à 2 ou 3 h. du matin.

Le dernier jour, veille de la rentrée, nous attaquons le grand hall d'entrée sans savoir de quoi était constitué le sol entièrement recouvert de boue séchée et... nous découvrons de belles dalles en marbre !

Un des murs est noir de moisissure, provoquée par une fuite d'eau ancienne : après un brossage énergique, nous collons plusieurs épaisseurs de papier journal, faute de mieux, et terminons par un badigeon blanc.

Ce soir là restera dans nos souvenirs : l'ensemble de la maison est propre, sans aucun luxe, mais accueillant ; après 30 jours épuisants, notre joie est grande, la fatigue aussi ! Ce même soir, le père de Roger arrive avec son fils pour nous le confier, car il devait être à Perpignan le lendemain matin. Nous installons le garçon dans une petite chambre à côté d'un éducateur chargé de veiller étroitement sur lui.

2 octobre 1950 – Ouverture de l'Arc-en-ciel

A 6 heures du matin, Roger se lève sans réveiller l'éducateur harassé de fatigue, et court 0 travers la maison pour se jeter par la fenêtre du 2^e étage.

Nous sommes réveillés brutalement par ses hurlements de douleur : il est en vie mais les deux jambes fracassées. Premiers soins, ambulance et Hôpital Ed. Herriot...

A 9 h. nous accueillons les premières familles qui ne se doutent de rien.

Si ce drame était arrivé le lendemain, les conséquences en auraient été terribles et fatales pour nous !

Avant de poursuivre, je vous donne quelques indications, parmi beaucoup d'autres, pour évoquer cette période particulière des premières années après guerre, qui paraît si lointaine aujourd'hui :

- Pour tout véhicule, nous avons nos vélos et une remorque.
- L'alimentation en eau est assurée par un puits situé une cave : un moteur électrique monte l'eau dans un réservoir sur le toit ; nous sommes obligés de descendre dans ce puits, en rappel de 15 m environ, pour sortir la crépine complètement encrassée, la nettoyer et la replacer au bout du tuyau d'aspiration.
- Un seul lavabo collectif au 2^e étage, en zinc, avec 10 robinets en ligne, commandés tous à la fois, des douches collectives...
- Une seule source d'eau chaude, fournie par un grand fourneau en fonte à la cuisine.
- Une laveuse vient faire la lessive, sous un petit abri dehors, adossé au mur de clôture : brouette et corbeille à linge, lessiveuse géante sur un trépied et feu de bois sont ses outils de travail.
- Etaient inconnus les produits suivants : lait en boîte, yaourts et dérivés, pamplemousses, kiwis et autres produits exotiques, les surgelés, les supermarchés la télévision, les micro-ondes, etc... etc...
- Les commerçants et artisans de Trévoux nous ont bien accueillis et j'ai pu négocier avec eux des délais de paiement à 60 j. et même 80 j., ce qui nous a sauvés, et je leur en suis toujours reconnaissant.
- Pendant plus d'un an nous avons fait bourse commune entre adultes, avec dépenses minimum, en attendant un prix de journée provisoire, renouvelé tous les 2 mois, car notre organisation ne correspondait pas aux normes !

Après cette parenthèse, je reprends l'Arc-en-ciel à ses débuts et vous donne les grandes étapes de son développement continu :

2 octobre 1950 : ouverture avec 20 enfants (2 groupes de 10).

1^{er} octobre 1951 : l'effectif passe à 30 (3 groupes de 10). Incendie de la grange.

1956 : Acquisition de la propriété du Roquet (7 ha). Premiers travaux importants : cloisons, lavabos, WC, douches, peinture, etc...
L'effectif passe à 40 (4 groupes de 10).

- 1962 : Acquisition de la propriété Le Jonc (7 ha) limitrophe du Roquet.
L'effectif passe à 60 (6 groupes de 10).
Construction d'un bâtiment scolaire ultramoderne pour 5 classes de 12, des salles de langues, audiovisuelle, des professeurs, un laboratoire...
Construction par nous-mêmes, avec des pierres récupérées, d'un théâtre de verdure de 150 places sur 6 rangs de gradins, adossé au mur arrière du scolaire.
- 1966 : Expérience d'un nouveau système de soins, mixte (8 enfants).
- 1967 : Réflexions sur cette expérience et construction de 3 pavillons de 8.
- 1969 : Ouverture du S.A.P. : Service d'Aide Psychologique pour garçons et filles de 4 à 16 ans.
Création d'une section d'externes (8 places) scolarisés à Trévoux.
- 1972 : Ouverture d'un 4^e pavillon avec des séjours modulables : 14 places de 4 à 21 ans.
- 1994 : Création du Service « Paroles » : dépistage, prévention et aide directe dans les collèges environnants.
- L'ensemble s'articule de la façon suivante : l'internat de 60 places – le SAP de 38 places, soit un total de 98, en fait toujours plus de 100.
Je ne parlerai en détail que de l'internat de 1950 à 1962. Le reste sera traité dans la tranche suivante de nos journées.

La Vie à l'Arc-en-ciel

Grands principes organisateurs de la vie et de la prise en charge :

Dès le début, je veux créer un établissement à vocation thérapeutique, ce qui suppose des conditions de fonctionnement nouvelles :

- Groupes de 10, avec 2 éducateurs, un homme et une femme.
La norme de l'époque est plutôt de 20 à 25 avec un éducateur.
Un groupe est véritablement autonome : locaux, repas, activités...
 - Classes de 12 assurant le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire. L'enseignement est individualisé (méthode de Freinet aménagée). Chaque élève reçoit le lundi un plan de semaine personnel. Il peut organiser son travail, est incité à la recherche, peut rattraper un retard, éventuellement assimiler 3 programmes en 2 ans...
 - Dans un petit bureau inclus dans le scolaire, un éducateur expérimenté est toujours présent pendant les classes pour recevoir ceux qui n'arrivent pas au minimum de comportement tolérable dans une classe. Ce n'est pas un « censeur » mais une rencontre pour un entretien dans le calme, avec possibilité de s'exprimer librement ; après réflexion, il peut choisir un retour discret parmi ses camarades, ou un travail de substitution, manuel ou non, ou un temps de réflexion supplémentaire ou de relaxation, etc...
- Cet éducateur s'appelle « le permanent » et la technique « le changement de personne », moyen efficace de désamorcer les conflits importants.

Le permanent a toute liberté d'action, jusqu'à dispenser de classe pendant quelques jours, si nécessaire.

- Le temps scolaire journalier inclut 45 minutes d'éducation physique, afin de canaliser la violence et d'apprendre à respecter les règles.
- Nous organisons aussi des rencontres sportives le jeudi après-midi et des camps 3 fois par an :
 1. A la rentrée des vacances, pour la cohésion du groupe perturbé par l'arrivée de nouveaux et rapprocher les éducateurs des garçons par le partage des mêmes difficultés pendant 4 à 5 jours.
 2. En février, un camp de ski de 8 jours pour toute la maison.
 3. En juillet, un camp de 15 jours pour tous, sous la tente et en montagne ; après 1965, camps par spécialités (marche, vélo, mobylette, voile, etc...)
- Deux fois par semaine, en soirée, tous les enfants et le personnel se réunissent pour du chant choral ; c'est un moment important pour créer un « esprit maison » et faire passer des informations à tous. L'affiliation au mouvement « A Chœur Joie » avec carte d'adhérent officielle et participation aux rassemblements régionaux (par exemple au théâtre de Fourvière), les visites de César Geoffroy, redonnent à chacun de la fierté et de la confiance en soi.
- Les Sessions culturelles : il y en a 3 par an pour 20 volontaires qui seront traités comme des adultes en formation, dans les mêmes conditions de lieux et de conférences par les intervenants extérieurs, avec visites guidées.
 - Au 1^{er} trimestre : sur des thèmes religieux dans le monde : l'Arbresle, Taizé, etc...
 - Au 2^e trimestre : sur les problèmes sociaux (La Duchère, Berliet, le marché, grève, les syndicats, etc...)
 - Au 3^e trimestre : sur la culture et les arts (Paris, Lyon...)
- Nous avons beaucoup d'échanges avec l'extérieur et des liens particuliers avec Trévoux : nous créons et animons une Maison des Jeunes en 1965, nous avons des rencontres musicales, des échanges avec l'école de Cibeins (équitation et voile), nous organisons des expositions de travaux manuels, nous invitons la population à certaines fêtes ou spectacles donnés soit en ville soit à l'Arc-en-ciel : ex. ballet de l'Opéra de Lyon, le groupe les Incas, la Cie Jacques Douai, le théâtre du 8^e, les Cosaques du Don, etc.

Nous organisons des fêtes médiévales dans la ville avec participation des habitants costumés et éclairage du château fort (fêtes retransmises à FR3 en 1960 et 1970).
- Nous nous mettons à la disposition de la municipalité et des pompiers, en cas de sinistre par exemple.
- L'ambiance de la maison est la plus différente possible de celle d'un internat classique, jusque dans les plus petits détails : mobilier, éclairages, revêtements muraux... Sauf les bureaux, la cuisine, la lingerie et les classes, rien n'est fermé à clef, même la grande porte d'entrée principale !
- Dans le déroulement du séjour de chaque enfant, nous distinguons 3 phases principales :
 1. Phase d'adaptation (assez courte).
 2. Phase de déconditionnement par rapport à des familles et des écoles très moralisatrices en 1950 (après 1968, cette phase est plutôt devenue celle de la restructuration face à perte assez générale des repères traditionnels).
 3. Phase de réadaptation à la vie familiale et sociale.

- L'équipe des éducateurs et professeurs est complétée par une infirmière, plusieurs psychologues et psychiatres. Chaque enfant de l'internat bénéficie de psychothérapies individuelles si c'est nécessaire et ceux du Service d'Aide Psychologique participent à 2 psychodrames par semaine dans une salle spéciale, réservée à cet usage. Une grande coopération existe entre les différents acteurs de cette importante équipe pluridisciplinaire.

Les valeurs intangibles qui constituent la base de nos actions existent depuis la fondation de la maison en 1950.

Nous avons voulu éviter les leçons de morale rebattue et présenter, de façon claire et dynamique, 3 points sur lesquels nous serons très exigeants, afin de donner, à ceux qui n'en ont pas, des repères simples et compréhensibles à tous, quels que soient l'âge ou le vécu de chacun :

1. La loyauté, entre adultes, entre enfants, entre adultes et enfants. En retour, chacun accepte de reconnaître ses erreurs, même les adultes.
2. Le respect d'autrui sur tous les plans.
3. La participation active, individuelle ou collective, à la beauté de notre cadre de vie.

Dans cette perspective, des « chantiers » sont lancés pour des actions précises : terrain de sport, entretien du parc, construction du théâtre de verdure, etc...

- Nous mettons, d'abord, l'accent sur les valeurs humaines : un enfant est une personne appelée à la liberté, mais ceux que nous avons souffrent, parfois de façon insupportable, et cela explique toujours leur comportement insolite, agressif, violent, ou déprimé, voire suicidaire ; même en pleine crise nous le respectons et lui apportons une aide chaleureuse et inconditionnelle.

Cela demande aux éducateurs de grandes qualités naturelles et acquises par une formation, une étude permanente de tous les moments de leur action pour que tout ait un sens thérapeutique bien qu'invisible, à travers le quotidien.

- Le personnel de service est lui aussi impliqué fortement et participe, à sa manière, à l'action éducative générale ; pour cela nous organisons de l'information et un minimum de formation.

- Nous n'avons pas vraiment un code de sanctions ; toute sanction n'est pas bonne en soi et doit être soigneusement réfléchie, personnalisée, jamais dévalorisante, si possible réparatrice.

Ex. : une faute grave commise par 3 garçons se soldera par 3 sanctions différentes, voire un simple avertissement pour le plus jeune, entraîné par les deux autres plus âgés ou plus anciens.

Elles doivent réellement, ou au moins symboliquement, correspondre aux faits :

Ex. pour des vitres cassées volontairement : pas d'indignation, ni morale, mais nettoyage soigneux de la fenêtre, mesure exacte et pose du carreau dans les règles. Si le travail est correct : félicitations d'avoir bien réparé ; dans le cas contraire on recommence tout mais cette fois l'auteur paye le prix de la vitre sur son argent de poche.

- Le rôle de l'éducateur est très souvent difficile : garder son calme et un jugement objectif demande une bonne maîtrise de soi. Pour lui permettre d'y arriver, quelques repères sont utiles, afin de ne pas être pris de court, surtout dans les cas les plus durs.

Quelques exemples :

Si un éducateur est contraint d'employer la force (cas d'un grand qui brime un plus petit) ce doit être une immobilisation aussi forte que nécessaire, accompagnée de paroles apaisantes. Si une parole forte est nécessaire, les gestes seront doux.

Si une éducatrice est exposée verbalement ou physiquement, tout éducateur présent, même à distance, doit intervenir aussitôt et vigoureusement selon les modalités précédentes.

Cela constitue un autre aspect du « changement de personne » : le face à face est désamorcé, l'éducateur qui n'a pas été agressé reste impartial, et l'éducatrice est protégée et peut garder son calme (par ex. le « sale pute » tombe dans le vide).

La transmission des valeurs :

Mon projet a toujours été de faire de l'Arc-en-ciel un centre de recherches et d'en faire profiter la profession tout entière. Cette transmission ne peut être valable que dans le prolongement d'un travail interne sérieux.

1) Travail interne

- Chaque année, des journées annuelles pour tout le personnel éducatif et pédagogique pour une réflexion critique de notre travail.
- Une supervision régulière par un intervenant extérieur.
- Une formation sérieuse des stagiaires d'école, dont beaucoup nous reviennent après le diplôme.
- Des échanges d'éducateurs avec un autre établissement.
- La participation à des stages extérieurs, toujours enrichissante. Moi-même j'en ai suivi de nombreux : au Bercaill à Lausanne, avec Bruno Bettelheim, le Dr Anzieu, Mme Dolto... et une participation active aux journées de formation organisées pendant au moins dix ans par le Dr Kohler à Lyon.
- J'ai aussi invité A.N. Henri à prendre ma place de directeur pendant quelques semaines et je venais, chaque soir, dans « son bureau » mais du côté visiteur, pour entendre le résultat de ses observations de la journée, sous forme de remarques positives ou négatives. Essayez, c'est un exercice très enrichissant !

2) La transmission à l'extérieur

Pour nous faire connaître, j'ai écrit beaucoup d'articles dans les revues spécialisées et participé à divers colloques dont quelques-uns un peu marginaux, avec le Dr Zilliox à Lyon et Annecy pour des infirmiers, avec M. Chomel à Paris pour des recherches sur l'influence du cadre architectural sur les comportements, etc...

J'ai donné de très nombreuses conférences :

- Dans les écoles d'éducateurs, de Dijon à Marseille, avec un film amateur montrant l'évolution de Fabienne, mutique au début, scolarisée ensuite et aujourd'hui vendeuse.
- A l'école Rockefeller à Lyon, pendant 23 années consécutives aux élèves de 3^e année.
- Des conférences publiques dans les départements du Rhône, de l'Ain et de Saône-et-Loire principalement.

- Quelques interviews à la radio et à la télévision.
- Des interventions à l'ANEJI avec H. Joubrel , la Vie Nouvelle avec le Dr Stagnara, Terre du Ciel avec A. Chevillat.
- Des entretiens conseils avec A. Vial pour la création du Rucher, et avec mon frère René pour les Ateliers Denis Cordonnier à Dardilly.
- A la demande de la Sécurité Sociale de Grenoble, j'ai été, pendant un an, conseiller technique auprès des architectes qui ont bâti le centre pour enfants caractériels de la Tronche, puis de Grenoble.
- Un documentaire en couleur, filmé par Henri Chambon, spécialisé dans les enquêtes médicales, a été tourné pendant 3 jours à Trévoux et programmé sur FR.

Par ailleurs nous avons gardé des contacts suivis avec nos anciens (plus de 1 000 actuellement).

- Par un journal, 3 fois par an, envoyé dans le monde entier. Malheureusement la parution a été abandonnée il y a peu d'années et beaucoup le regrettent.
- Par du courrier et des visites assez fréquentes.
- Par une fête des anciens, le dernier samedi de juin.
- Par une grande enquête, demandée et subventionnée par l'Observatoire de la Santé, pour rechercher le devenir à long terme de 500 enfants ou adolescents passés à l'Arc-en-ciel de 1950 à 1982.

Pendant un an, plusieurs éducateurs anciens de la maison ont réalisé un énorme travail de recherche, par le Minitel, des déplacements, téléphone, etc.

Cette enquête a généré des contacts intéressants et des retrouvailles nombreuses.

Le Ministère voulait évaluer notre expérience pour décider de l'opportunité de la reproduire dans les principales régions de France.

La réponse, rédigée par un sociologue, est très positive, mais la mise en œuvre mettra du temps, faute de moyens et de personnel qualifié.

- Enfin je signale que 12 éducateurs sont devenus directeurs d'établissements spécialisés et ont pu transmettre en direct leur expérience acquise à Trévoux. De plus l'Arc-en-ciel a donné à diverses écoles d'éducateurs 3 formateurs et un président.

Par exemple, je me permets de le citer sans sa permission, Bernard Rodet ; dont le père nous a tellement aidés en 1949 et années suivantes ; il a été éducateur au démarrage de l'Arc-en-ciel pendant de longues années, puis est devenu directeur des Moineaux et enfin a été président de l'Institut St Laurent à Ecully, dont je suis actuellement le secrétaire.

Cet enchaînement sur plus d'un demi-siècle est assez impressionnant et n'est pas le fruit du hasard ou de la chance, mais bien le signe d'une belle continuité.

J'en ai terminé pour aujourd'hui, mais j'espère être là pour la 2^e journée d'études et compléter cet exposé par la suite de l'histoire de l'Arc-en-ciel, après 1962, en particulier deux créations complètement nouvelles que j'ai seulement citées : le Service d'Aide Psychologique, et le Service de dépistage, prévention et aide thérapeutique, le 1^{er} en 1966, 69, 72 et le 2^e en 1994, pour lesquelles il a fallu des agréments spéciaux et qui sont encore aujourd'hui innovatrices.

A tout à l'heure pour vos questions auxquelles je répondrai volontiers, car je suis loin d'avoir tout dit.

TEMOIGNAGE DE MARILY OBER, FONDATRICE DE LA CLARTE

Cela pourrait commencer par « Il était une fois... » une petite maison des Monts du Lyonnais qui s'ennuyait car elle était bien vide, tandis que quatre demoiselles fraîchement émoulues d'une Ecole d'Educateurs parisienne, cherchaient un lieu pour accueillir des enfants handicapés....

Ou alors par un article de la Dépêche de la Loire au 10 décembre 1953, « ... l'Association pour l'éducation et la réadaptation des enfants arriérés et intellectuellement déficients n'a pas été plus heureuse pour son agrément qu'elle avait formulé au titre de l'Assistance Médicale Gratuite et de la Loi Cordonnier du 2 août 1949 ». « Trois demandes, trois refus. Ou du moins trois ajournements, lesquels peuvent être fatals aux institutions ainsi paralysées dans leur essor difficile par un formalisme administratif ou une prudence tatillonne, qui cependant devrait se satisfaire dans son scrupule d'un agrément provisoire... ».

Non, cela commencera par un souvenir très personnel. Le 13 août 1953, alors que j'ouvrais le portail de la maison des Monts du Lyonnais qui devait être baptisée « La Clarté », je me suis demandée combien de temps cela durera-t-il ? (Je note en écrivant que le verbe est au futur et non au conditionnel). Nous étions très conscientes de commencer et de poursuivre une aventure sous la forme d'une expérience. Mais à ce moment, le rêve s'estompait la concrétisation commençait.

Nous avions entre 22 et 25 ans, nous étions quatre : une Educatrice, et trois étudiantes Educatrices, issues de trois promotions différentes de la même Ecole parisienne : groupe A.M.C.E.(Assistants Monitrices Catholiques de l'Enfance). Nous avons effectué deux années de scolarité à plein temps avec cours et stages, soutenu un mémoire de fin d'études et nous devons effectuer un an de stage à l'issue duquel nous obtenions le diplôme d'Educatrice, à l'époque encore non « spécialisée ». Le cursus de l'Ecole prévoyait que la première année était consacrée à l'étude de l'enfant normal, la seconde année aux enfants présentant des troubles du développement aussi bien physique que psychique. Les deux stages prévus au cours de chacune des deux années concernaient, d'abord, des enfants insérés dans des mouvements de jeunesse, des loisirs éducatifs, des crèches, tandis qu'en seconde année, les stages étaient réalisés dans des consultations neuropsychiatriques, des services d'hôpitaux, des centres spécialisés.

Le point commun entre nous était un stage que nous avons effectué durant des années différentes auprès de femmes déficientes mentales sous la direction de notre professeur d'orthopédagogie : Henri BISSONNIER. Il avait organisé une catéchèse spécialisée pour des femmes handicapées mentales résidant dans un très grand « asile » de l'Assistance Publique de Paris que nous appellerons « La Fondation ».

Quelques mots de cette Fondation

Elle se trouvait dans la banlieue parisienne, fondée en 1848, elle accueillait environ 300 femmes de tous niveaux intellectuels.

La situation de ces pensionnaires «enfermées» dans cet asile avait si profondément ému un Psychiatre de l'Hôpital St Anne, le Dr DESCLAUX, qu'il s'était chargé bénévolement de faire évoluer cette énorme institution. Il avait obtenu l'autorisation du responsable en titre «soulagé». Son action était de la «des-emmurer». Il y faisait donc entrer tous les gens qu'il rencontrait, susceptibles d'apporter bénévolement quelque chose qui favoriserait son projet : Psychologues, Orthophonistes, Professeurs de Faculté, Elèves des Beaux-arts, Jardinières d'enfants....

Le stage

Quand il rencontra Henri BISSONNIER, assurant les cours d'orthopédagogie à la Faculté catholique de Paris et dans une Ecole d'Educateurs, il lui fit miroiter pour ses élèves l'intérêt de stages auprès de personnes accueillies par la Fondation. C'est ainsi que fut organisé cet accueil catéchétique en dehors des locaux de la Fondation. Il s'agissait d'une approche individualisée et groupale auprès de ces personnes, gestes qui leur témoignaient de l'intérêt profond de Dieu et du Christ par le biais des catéchistes que l'Eglise leur envoyait, pour la reconnaissance de leur personne et de leurs besoins.

En face de l'arriération mentale telle qu'on la nommait à l'époque, et qu'on définissait comme un arrêt, ou une insuffisance du développement intellectuel, nous étions bien désemparées. Saurions-nous ETRE devant ces femmes qui n'avaient pour certaines que quelques années de moins que nous ? Mais comme dans toute Ecole, le bouche à oreille marchait et les échos du stage paraissaient tout à fait positifs. L'image du Professeur distant et intimidant pendant les cours, fondait comme neige au soleil dans le récit des anciens stagiaires. Il suffisait de le regarder pour savoir ETRE et de lui demander de l'aide quand on était «en panne». De plus lui-même souvent nous demandait cette aide. C'est là que nous avons «pris le virus» suivant l'expression consacrée par les anciens stagiaires.

Naissance du projet

Voyant ce qui se passait durant les deux heures hebdomadaires, durant lesquelles nous accueillions ces personnes, constatant leur attachement et le nôtre, nous est venue l'idée de créer un lieu où des enfants semblables à certaines d'entre elles, pourraient venir passer la journée dans un cadre épanouissant. Celui ci pourrait être un semi-internat qui prendrait en charge leurs besoins affectifs, cognitifs, culturels, thérapeutiques et sociaux.

Il existait, sur Paris, quelques petits centres privés où l'on faisait surtout de l'orthophonie et de la scolarité pour satisfaire des parents aisés, très angoissés par l'image sociale que leur renvoyait leur enfant.

Une prise en charge éducative n'existait pas, elle nous paraissait nécessaire et possible à prouver. Nous avons la certitude que dans un milieu humainement riche – l'expérience de la Fondation nous permettait de saisir très exactement ce que ce mot de « riche » pouvait comporter – dans un milieu éducatif stimulant intellectuellement, dans un milieu où serait pris en compte le dynamisme de l'affectivité, et sa régulation, le

potentiel de ces enfants serait à même de fonctionner. Ceci les ferait paraître plus intelligents : (référence à la définition de la déficience mentale) et surtout plus épanouis et heureux, ce qui devait permettre de vivre ensemble. Nous avons parlé de ce projet à Henri Bissonnier qui nous a fortement encouragées et assurées de son appui.

Dans ce projet, une grande place était tenue par la situation des parents contraints de confier leur fille à la Fondation. Nous étions très identifiées à ces parents qui devaient laisser cet enfant, parfois sans langage, donc sans témoignage possible. Ils ne pouvaient pas visiter le centre, ne recevraient pas de nouvelles sauf s'ils téléphonaient eux-mêmes, au moment de la séparation on leur rendait les habits et tous les objets personnels de l'enfant. Cette situation nous paraissait tout à fait inhumaine et nous savions bien que certaines familles pouvaient y être contraintes. Comment s'étonner qu'environ trois quarts des pensionnaires n'aient plus de liens avec leur famille après deux années ? En créant « La Clarté » nous avons souvent dit qu'elle avait été créée pour des parents soucieux de participer à l'éducation de leur enfant, nous savions aussi que cette participation contribuerait à leur déculpabilisation.

Première tentative

En juillet 1952, trois d'entre nous avaient terminé leur scolarité. Une avait une année supplémentaire à accomplir, mais l'Equipe prospectait des locaux parisiens susceptibles d'offrir les normes réglementaires pour organiser un semi-internat de 20 places dans des conditions financières possibles. Nous n'avons trouvé qu'un seul local dans un hôpital privé, celui-ci serait gratuit à la condition que le personnel travaille bénévolement.... Parallèlement, un membre de l'équipe et moi-même avons été sollicités par le Dr Desclaux pour ouvrir un jardin d'enfants à l'intérieur de la Fondation, ce qui nous a permis de voir de plus près ce qui s'y passait. Il y régnait une loi de la jungle qui, comme le disaient les infirmières, « permettait à chaque débile d'en trouver un plus débile pour lui apporter ses pantoufles et son courrier » (La même hiérarchisation devait fonctionner dans le personnel). Ce qui frappait c'était « les pauvretés affectives, culturelle, humaines », dans lesquelles vivaient ces pensionnaires. On ressentait quelque chose de l'ordre du goulag quand on les voyait en plein hiver vêtues du vestiaire de l'Assistance Publique : pieds nus dans leurs bottines hautes sans lacets, affublées de grandes blouses grises, et recouvertes de la cape bleu marine des pupilles de l'époque. Les habits n'existaient qu'en deux tailles... Elles ne possédaient aucun objet personnel à part ceux qu'elles pouvaient sauvegarder dans leurs poches. Elles passaient la journée dans de grands espaces intérieurs complètement dénudés, ou dans les cours attenantes à ces espaces. Quand une personne connue passait à proximité, elles s'accrochaient au grillage qui clôturait ces enclos, l'appelant à leur manière. Ces images étaient si insupportables qu'il nous arrivait de faire un détour pour ne pas être confrontées à cette vision. En même temps, alors que nous étions en conversation avec certaines pensionnaires rencontrées dans les séances de catéchèse et qui venaient nous rendre visite au jardin d'enfants, il leur arrivait de nous quitter brusquement en nous disant : « il faut que j'aille faire manger ma gâteuse, d'autres disaient ma gosse ». Tout d'un coup, cette prise en charge des plus handicapées par les femmes plus évoluées, à cause du sentiment maternel qu'elle sollicitait faisait entrer comme un souffle d'humanité dans cet univers dépravé.

Après une pareille expérience, qui nous évoquait les images et les récits des camps de concentration, comment ne pas se sentir en situation humanitaire en créant des lieux en opposition avec ceux là ?

Deuxième tentative

Il se trouve, qu'en janvier 1953, une maison des Monts du Lyonnais, appartenant à l'une de nos familles, devient disponible. Le projet se modifie car il faudrait quitter Paris pour la province, ce qui nous paraissait pénalisant et surtout envisager la création d'un internat à la place d'un semi-internat. Cela nous paraissait plus compliqué, avec beaucoup plus de responsabilités, nous serions responsables des enfants, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en fait dans la même prise en charge que celle de la Fondation. L'éducatif se développerait vraiment, sur un temps suffisamment long pour apprendre à vivre.

Le professeur de psychologie de l'Ecole d'Educateurs s'appelait Alexandre Rey-Herme, ami d'Henri Bissonnier, providentiellement stéphanois. Très enthousiaste pour le projet, encore que la maison qui lui paraissait parfaite pour des enfants, lui aurait paru aussi très indiquée pour des intellectuels fatigués, vu le nombre de livres intéressants qu'elle contenait. Il fut le premier qui nous introduisit dans un centre de rééducation « La Rose des Vents » en l'occurrence, installé à Saint Etienne, ayant déménagé, il sera le centre le plus proche du notre. Il venait d'être repris par un jeune directeur du nom de Jacques Berthier, qui nous accueillit avec sympathie, nous assura de son aide, qui au fil de longues années ne nous fera jamais défaut.

Après une visite de l'Equipe dans cette maison, il s'avère qu'une installation était possible pour dix-huit lits. D'où prises de contacts divers à Lyon et à St Etienne guidés par nos « profs ». Heureusement, l'efficace et incontournable Dr Kohler fut un ardent supporter de notre projet. Il sut à peu près convaincre l'inspecteur divisionnaire de la DDASS : Monsieur Arnion de nous recevoir.

Lors de cette entrevue, nous avons présenté notre projet et écouté Monsieur Arnion qui, pendant une demi-heure environ, nous a présenté successivement les arguments négatifs contre notre projet « Vous êtes trop jeunes, les parents ne vous confieront jamais leurs enfants car ils ne vous feront pas confiance », « Vous vous marierez et vous plaquerez tout », « dix-huit places ne vous permettront pas de tourner », « vous instituez des vacances qui grèveront financièrement votre budget »...

Voyant que nous ne désarmions pas, il nous dit en fin d'entretien « Eh bien ! Mesdemoiselles, faites ce que vous pensez et nous irons vous voir », ce qu'il a fait quelques quinze ans plus tard, accompagné de son épouse qui souhaitait ouvrir un établissement dans le cadre de l'ALGED à Caluire... et demandait des conseils, le premier étant de ne pas se laisser démobiliser.

Mise en place du projet

Nous nous sentions portées par une vague d'intérêt pour notre projet qui devenait l'aventure de tout un groupe : nos professeurs, nos collègues de promotion, nos familles respectives, nos amis étaient « sur le pont », sollicités pour des avances de fonds, des travaux, des appels à leurs relations, des conseils de gestion. Beaucoup de ces supporters se sont retrouvés dans l'Association Loi 1901, créée le 22 octobre 1953.

De Pâques à septembre 1953, nous avons élaboré les grandes lignes de notre projet pédagogique pour préparer l'installation de la maison, et déposer une demande d'agrément en septembre. Celle-ci fut refusée en décembre.

Devant cette situation, l'Equipe décide que chaque membre poursuivra ses engagements professionnels là où il était embauché, mais pour bien montrer que nous n'étions pas décidées à renoncer, l'Association donna l'autorisation d'ouvrir la maison en recevant deux enfants durant l'hiver 53/54. Il s'agissait pour nous de montrer que le projet était viable.

Une nouvelle demande d'agrément fut déposée en mars 1954, en mai un agrément provisoire nous était accordé. La maison ouvrait le 15 juin 1954, et de cette date à fin novembre, elle se remplit doucement. Les Educateurs ont rejoint leur poste petit à petit, et fin octobre, l'Equipe était au complet.

Projet pédagogique initial

Quel était notre projet initial ?

- Organiser une maison qui porterait un nom de maison, et posséderait les caractéristiques d'une maison chaleureuse, garantissant l'intimité de chacun dans le cadre du collectif. Le nombre des enfants accueillis serait volontairement restreint,
- Accueillir des filles de 6 à 14, en tant que population connue, débiles profondes entre 0,35 et 0,60 de Q.I.
- Ces enfants nous seraient confiées par leur famille désireuse de participer au travail éducatif du Centre.
- Donner la primauté à l'éducatif, pour leur apprendre à vivre dans un groupe en étant le plus fidèle à soi-même.
- Faire participer les enfants
 - * d'abord à toutes les tâches nécessaires à l'entretien de leur propre vie, et à celle de la maison. Seraient privilégiées les activités de vie quotidienne qui bénéficieraient beaucoup de temps : apprendre à manger quand on est à table, à se laver pendant le temps des toilettes, à s'habiller le matin, à faire le ménage, à mettre un couvert....
 - * à des activités de type pédagogique, jeux éducatifs, exercices para scolaires
 - (le matin)
 - * à des activités manuelles, physiques, ou d'expression (l'après-midi)
- Il y aurait dans la maison des statuts différents à respecter, car adultes et enfants devaient pouvoir vivre ensemble dans cette maison.
- l'attitude éducative générale fixée était de se méfier des apprentissages d'automatismes mais de toujours faire raisonner l'enfant aux différentes phases de son apprentissage. Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? Maintenant qu'est ce que tu fais ? De quoi as-tu besoin ? L'important était d'aider l'enfant à faire fonctionner son appareil psychique à propos de situations concrètes, ce qui avait l'avantage de faire appel à son observation, à son jugement, à sa mémoire, à son raisonnement.
- Chaque Educateur assurerait à la fois des temps de vie quotidienne dans lesquels il aurait plus spécialement en charge certains enfants et des temps d'activités pendant lesquels les enfants seraient regroupés différemment.
- Donner aux parents la possibilité de venir dans le centre à n'importe quel moment, même sans prévenir. Leur demander de reprendre l'enfant aux vacances fixées, de venir le voir au minimum toutes les trois semaines.

Contexte administratif et originalité de la structure

Dans le temps d'après guerre, où le modèle de prise en charge était principalement sanitaire et orienté sur l'hygiène et la protection contre les contagions il fallait convaincre les autorités de tutelle qu'un certain nombre de mesures inconnues jusque là étaient nécessaires à un travail éducatif adapté à ce type d'enfants :

- que les enfants reçus (classés arriérés semi-éducables circulaire n° 140 annexe 22 Sécurité Sociale) n'étaient pas déficients physiques, pouvaient recevoir des visites d'étrangers au centre, aller au marché, ou chez des habitants de la ville ;
- que des vacances pour les enfants, pour le personnel faisaient partie du projet pédagogique et que le centre fermerait pendant cette période ;
- que le nombre de dix-huit places était délibérément choisi pour le bien-être des enfants et la garantie d'un travail individuel ;
- que le personnel éducatif ne devait comporter que des Educateurs formés à l'accueil de ce type d'enfants ;
- qu'un Médecin Neuropsychiatre compétent devait être présent une demi-journée par semaine ;
- que l'effectif devait comporter : une Directrice, trois Educatrices, une Cuisinière, une Femme de ménage ;
- que l'équipement de la maison qui comportait l'essentiel devrait se compléter par la suite, qu'actuellement il assurait aux enfants un bien-être indispensable et un certain confort dans l'alimentation et l'hygiène, mais que des améliorations demandées par l'Inspection Départementale de la Santé et de la Population seraient à faire en matière d'équipement.

Le contexte social et professionnel

Le contexte social dans lequel nous avons pu créer un établissement semblable tient à la période d'après guerre où l'équipement français en faveur des enfants déficients profonds était inexistant à part sous une forme asilaire puisque le plus souvent la scolarité ne les concernait pas.

Les « Papillons Blancs » existaient dans le Doubs et l'A.D.A.P.E.I. du Rhône commençait à se former, Maître Perret-Gayet et Monsieur de Chalendar oeuvraient pour sa mise en route, le Comité Commun pour l'hygiène mentale créait en 1952 deux semi-internats dans l'agglomération lyonnaise : les centres de Bourjade et Seguin pour une clientèle à peu près identique mais sans doute moins perturbée, puisque ces enfants pouvaient rester dans leur foyer.

Le milieu des Educateurs lyonnais et stéphanois était peu étoffé et le plus souvent orienté vers la prise en charge de jeunes délinquants, de caractériels, de cas sociaux. Nous nous sentions quelque peu isolées, mais les réunions régionales de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence nous permettaient des contacts avec d'autres professionnels.

Le Dr Kohler, à la fois Administrateur de la Sauvegarde et de l'Association gestionnaire de « La Clarté » veillait à ce que celle-ci entretienne des contacts avec d'autres institutions.

Fonctionnement de la maison

L'atmosphère de la maison était chaleureuse et très vivante, nous avions tout à apprendre et toutes les occasions d'expérimenter la psychologie, aussi bien individuelle que collective, étaient saisies. Ceci conduisait à de gigantesques chahuts dans lesquels le jeu le plus intéressant pour les enfants était l'inversion des rôles, situations pas toujours flatteuses quand nous nous voyions « rejouées » par les enfants. Mais reprendre son rôle était parfois si problématique pour certains enfants que cela nous posait des questions.... Nous avons encore du chemin à faire pour comprendre « l'identification projective »

Dès le départ de l'expérience, le Dr Roche, Neuropsychiatre, Psychanalyste nous a situées dans une orientation analytique, elle avait été formée par Françoise Dolto. Bien qu'elle nous disait ne rien savoir de ces enfants, ce qui avait le don de nous insécuriser au plus haut point, son approche et ses diagnostics nous aidaient beaucoup. Nous cherchions ensemble tandis qu'elle nous « décapait » de ses interprétations au sujet de nos dires ou de nos comportements.

Evolution de nos concepts concernant la déficience mentale

Au début de notre fonctionnement nous voyions tous les enfants semblables. Seuls les plus difficiles étaient considérés par nous comme des enfants « surprotégés » par des parents « qui leur avaient tout passé ». Nous étions persuadées qu'avec le temps et notre attitude éducative cela passerait.....Mais les enfants restaient difficiles. Pourquoi certains enfants amélioreraient sensiblement leur relation, leur comportement, entraient plus facilement en relation, commençaient à parler, alors que d'autres changeaient peu ? En 1958, nous commençons à penser que tous les enfants ne sont pas pareils et qu'une seule définition de la déficience ne pouvait les caractériser. En 1960, nous nous mettons en route pour aller visiter d'autres centres, pour rencontrer d'autres professionnels qui avaient démarré des expériences avec des enfants de même niveau, le plus souvent en semi-internat. Mais personne ne pouvait répondre à nos questions.

Rentrant bredouilles, nous nous sommes mises au travail, pour essayer de définir ces différences. Nous nous sommes orientées vers l'observation de la relation qu'offraient ces enfants. Nous avons alors défini trois catégories d'enfants:

- 1) Les enfants dont la relation pouvait être dite « normale », qu'elle soit proposée par l'enfant ou par l'adulte. Il avait acceptation, échange, sensation de « nourrissage » pour les partenaires, et séparation.
- 2) Les enfants qui refusaient la relation, se rétractant en quelque sorte, fuyant dès qu'ils se sentaient concernés, comme s'ils avaient peur de cette relation. On les disait porteur d'une relation « perturbée ».
- 3) Les enfants qui au contraire établissaient une relation, ou répondaient à sa proposition, mais orientaient cette relation vers une fuite du contact ou vers un conflit, on les disait porteurs d'une relation « perversie ».

Nous avons le projet d'explorer la relation mère/enfant pour savoir si quelque chose de cette relation avait été perturbée.

C'est alors que nous faisons part au Dr Beaujard de nos difficultés de communication avec certains enfants et de notre quête auprès d'autres établissements.

Il nous a parlé alors d'un psychiatre américain, un certain Kanner, qui reprenant la dénomination de Bleuler à propos d'un symptôme de la schizophrénie appliquait le terme « d'autisme » à des cas d'hospitalisme : l'état de l'enfant qui après une séparation avec la mère devient indifférent et inaffectif. A ce sujet nous avons effectué un travail de recherche entre le service du Vinatier, dirigé par le Dr Beaujard, et « La Clarté » sur une période de trois années environ.

Nous étions en 1962 et sans doute à la suite de ce travail, nous réorientons notre pédagogie vers le soin relationnel, on commence à parler de troubles de la personnalité pour ces enfants atypiques. Nous prenons conscience que notre pédagogie de « bon sens » visant le renforcement du Moi s'adressait à des personnes dont le Moi était trop fragile pour supporter l'affrontement avec un réel vécu comme traumatisant et dévalorisant quand il était obligé de se voir « ne sachant pas » ou dans la nécessité d'apprendre. Nous réalisons que cette pédagogie très stimulante causait peut-être des régressions que nous avions attribuées dans un premier temps à l'adolescence. Nous les interprétons maintenant comme l'éclatement d'un Moi trop sollicité, encore plus fragilisé à l'adolescence.

Il s'ensuit pour l'Equipe culpabilité et dépression, devant ces tableaux que nous pensions avoir provoqués. Avec l'aide de l'analyste présent dans l'Equipe, nous découvrons que ces enfants nous plongent dans des pathologies narcissiques et que notre pédagogie se doit d'être thérapeutique, c'est à dire, visant à soigner ce Moi fragile à travers une relation « dosée », proportionnelle aux besoins de l'enfant.

Définition d'une prise en charge thérapeutique

Toujours en 1962.

La prise en charge personnelle de l'enfant par « l'Educateur responsable » se théorise. Sur plusieurs années elle se module suivant l'évolution de l'enfant et les différentes activités. La prise en charge individuelle de l'enfant démarre souvent pour l'Educateur avec un temps d'appropriation ou de connaissance, pouvant aller jusqu'à une relation qui comportera des aspects fusionnels nécessaires avant de déboucher sur l'introduction du tiers et aller jusqu'à la distanciation. Cette prise en charge se déroulera essentiellement dans la vie quotidienne. L'attitude de l'Educateur responsable des activités se situe dans un registre plus objectif. On débute les prises en charges individuelles de psychothérapie pour certains enfants, parallèlement la psychanalyse remet en question la notion de débilité.

En 1964, Maud Mannoni publie son ouvrage « L'enfant arriéré et sa mère ». Par certains côtés ce livre est très important pour nous, car il répondait à nombre de nos questions, il ouvrait une voie intéressante pour l'interprétation de certaines déficiences mais il nous semblait trop systématique. Certaines déficiences nous semblaient encore « essentielles », les causes organiques liées à certaines d'entre elles, ne paraissaient pas prises en compte. De plus l'état mental de certains enfants ne pouvait pas s'expliquer seulement par une inadéquation du comportement parental. Nous étions bien persuadées que certains comportements parentaux pouvaient être perturbants pour l'enfant mais les rendre responsables de provoquer les tableaux de mutisme et d'indifférence que nous présentaient certains enfants, nous paraissait tout à fait excessif. Cela a été un miracle pour nous, d'échapper à la culpabilisation des parents, sans doute parce qu'à la suite du Psychanalyste de l'Equipe nous n'avons pas suivi ce mouvement.

Nous nous sommes replongées dans la lecture de Laretta Bender qui nous rappelle que « les parents que nous voyons aujourd'hui sont des parents déjà marqués par plusieurs années de cohabitation avec un enfant perturbé ».

Si nous n'avons pas participé à ce mouvement, c'est peut-être aussi à cause de notre postulat de départ, qui nous incitait à proposer aux parents un accueil bienveillant, amical – tout en étant distancié -. Cette attitude ne nous a pas empêchés de vivre des relations difficiles avec certains parents que nous attribuions à une rivalité de pouvoir par rapport à l'enfant.

En 1970 la population des enfants devient mixte, et en 1972 sur la demande expresse de la D.D.A.S.S. nous accueillons 4 semi-internes qui demandent une prise en charge spéciale, tout en étant intégrés à l'ensemble des internes.

Dans le projet prise en compte de la psychose et de l'autisme

Dans les dossiers de demande d'inscription, les termes de troubles de la personnalité commencent à être remplacés par les termes psychopathologie infantile et même psychose infantile précoce. Nous décidons de ne plus écarter les demandes concernant les enfants psychotiques et autistes. Le 8 novembre 1983, l'Association change d'appellation. Elle deviendra « Association pour la thérapie et l'éducation à la vie de jeunes handicapés psychotiques et autistes » (A.T.A.H.)

Mais, devant les désorganisations que ces enfants présentent en face de toute contrainte ou de tout changement, l'Equipe se demande si la tâche n'est pas au-dessus de ses forces, surtout quand leur nombre est majoritaire dans la maison. La moitié des enfants ne parlait pas.

Passé un vent de « déprime » qui conduit à une modification du profil de nos attitudes éducatives au profit d'un projet pédagogique. Nous renonçons à faire évoluer certains enfants pour les soigner à travers :

- 1) une disponibilité sans limite dans certains temps d'activités,
- 2) une nécessité pour l'Éducateur de « gommer » son désir, pour ne pas le faire peser dans la relation avec l'enfant qui s'en trouverait piégé
- 3) la conviction pour l'Éducateur qu'il n'y a pas de « modèle type » d'attitude, qu'il doit se fier à sa connaissance de la relation qu'il a avec l'enfant et à son intuition, à condition qu'il considère l'Equipe comme un régulateur.

Nous n'avons pas tardé à nous apercevoir que ce projet mis en place était impossible, pour ne pas dire « fou » ! et qu'il était la conséquence directe de la séduction que ces enfants « fous » exerçaient sur nous. Il faut ajouter que nous étions en 1968.....

1969, nous voit commencer un travail avec Salomon Resnik, Mélanie Klein entre dans la maison. Ils nous sont tous deux d'un grand secours : Nous apprenons à faire des observations minutieuses qui, retravaillées en supervision, nous aident à déchiffrer un sens de la psychose dans les comportements et même dans le corps. Leurs rituels nous parlent.

Nous réintroduisons alors la dimension structurante de l'éducation par les effets de ses lois, de la soumission au principe de réalité et la nécessité pour le sujet psychotique ou autiste de tenir compte du groupe même s'il est peu capable d'y vivre. Nous travaillons les limites qui aident à prendre conscience de soi.

Nous distinguons deux types de psychose :

1) Les psychoses de type autistique où le tableau « d'isolation » est prépondérant avec absence ou parcimonie de langage (écholalie). La relation doit se proposer dans la distance corporelle ou verbale. Frances Tustin, dont le livre « Autisme et psychose de l'enfant » est traduit en 1977, confirme un certain nombre de nos hypothèses, nous aide à les formuler plus clairement. Nous nous servons notamment de son concept de « territoire » de l'enfant autiste, et le terme entre dans notre vocabulaire. Il nous semble que la pathologie de ce type d'enfant relève d'atteintes précoces.

2) Les psychoses dans lesquelles l'enfant est très présent, souvent hyperactif, montrant difficilement ses affects, recherchant sans cesse des limites pour échapper à la relation, ou pour en tester la solidité. Ces enfants auraient connu un premier développement normal dans les premiers mois de leur vie. Nous étions d'accord avec les auteurs qui situaient les difficultés à l'époque de séparation (moi/non moi) d'avec la mère, aux environs du 7^{ème} 9^{ème} mois.

Il nous paraît plus facile de faire évoluer les troubles autistiques d'un enfant que ses troubles psychotiques, mais beaucoup d'auteurs sont d'accord pour dire que derrière l'autisme apparaît la psychose.

L'antipsychiatrie rejoint les Monts du Lyonnais, ce qui nous donne l'occasion, dans les années 75, de faire un travail de recherche avec l'Ecole d'Educateurs de Loire Promotion et d'autres centres de la région. La question débattue est la suivante : « Quel sens le soignant peut-il donner à la régression du sujet psychotique, pour ne pas la considérer comme un anéantissement de son travail ? ».

Même s'il est légitime de penser que des phases de régression font partie intégrante de la psychose, l'Equipe, à partir de son expérience, soutient qu'en face de cette situation, elle doit toujours faire le calcul du poids journalier des exigences imposées par le projet pédagogique à la personne psychotique, et par les différents Educateurs qui se succèdent dans la journée.

De l'intégration sociale

L'intégration sociale de ces enfants fait partie du projet pédagogique, comme nous avons pu le voir par petites touches. Mais elle prend une dimension plus institutionnelle quand en 1967 et 1969, nous effectuons deux séjours au bord de la mer. Par la suite, des séjours de dix à quinze jours, le plus souvent dans un village vacances, étaient réalisés. Quelques enfants plus fragiles, plus récemment intégrés, restaient à « La Clarté ». Des voyages de quelques jours, par petits groupes, sont organisés à Paris et à Lyon.

Les enfants accompagnent l'Econome qui fait les courses, participent à des activités organisées par la Maison des Jeunes, par d'autres groupes de loisirs sur la ville. Ils participent à des défilés, reçoivent la visite d'enfants des Ecoles ou des Pompiers avec un véhicule de leur matériel et sa sirène...

Plusieurs opérations « Portes Ouvertes » sont organisées, qui connaissent un réel succès.

Cependant, dans cette ville de six milles habitants, il a fallu près douze ans pour qu'un visiteur qui cherchait la maison reçoive une indication exacte de la part du premier passant auquel il s'adressait. Dans les années 55-60, quelques personnes parlaient de la « maison des fous » en passant dans la rue, époque où la personne handicapée était peu

reconnue. La maison avait en effet une taille tout à fait proportionnée à celle de la ville, et son histoire n'attirait pas l'attention.

Le personnel de service originaire de la ville et certains Educateurs y résidant ont contribué à une insertion paisible de l'institution.

En 1981, je quitte mon poste de Direction, qui est repris par une Educatrice présente dans le centre depuis 1974. Ce choix personnel, débattu avec le Conseil d'Administration, a été orienté par l'assurance que la philosophie qui sous-tendait la prise en charge, serait poursuivie. La qualité de l'accueil, de la prise en charge et la pédagogie qui présideraient aux décisions, nous paraissaient garantir le statut des enfants, des parents, et du personnel, qui constituaient la maison.

De 1981 à 1991, je conservais mon activité de Thérapeute auprès des enfants et j'animais certaines réunions d'analyse de la pratique avec l'équipe.

De 1987 à 1989, dans la ligne kleinienne que nous poursuivons, nous travaillons avec Geneviève Haag, psychanalyste de cette Ecole qui assure des séminaires de formation pour diverses équipes thérapeutiques de Lyon, et qui fait la supervision de petits groupes thérapeutiques. Avec une autre psychologue de l'équipe, nous organisons un petit groupe thérapeutique qui fonctionne une fois par semaine. Les supervisions ont lieu à Lyon pour un ensemble de groupes similaires.

Remise en question de la référence thérapeutique

En 1989, l'Equipe présente remet en question les références théoriques de la psychanalyse, comme dans un bon nombre de lieux de soins. Les concepts de psychose et d'autisme sont eux-mêmes remis en cause quand ils sont appliqués à des enfants. Le projet éducatif serait de rendre les enfants heureux, d'avoir avec eux une relation très spontanée, notamment libérée des rituels que peut constituer, dans certains de leurs aspects, un cadre thérapeutique ou même éducatif

En 1991, je quitte mon poste de Thérapeute, celui-ci est repris par un Psychothérapeute lacanien déjà présent dans l'Equipe.

La transmission

Le souci de la transmission a toujours à la fois été très présent et absent.

Présent, car il fallait « que l'institution dure », se maintienne dans le temps et vive. Il fallait donc qu'entre nous se transmettent des affects, une expérience, pour que l'Equipe soit cohérente.

Absent aussi, car « que transmettre ? ». Quand nous étions dans la phase de création, nous étions conscientes de notre situation expérimentale, et elle était un enrichissement pour nous, mais que nous ne pouvions juger nécessaire de transmettre. Au démarrage le présent nous accaparait totalement. Transmettre et parler du futur seraient pour plus tard, quand on serait assuré que le présent serait du passé. En réalité le souci de la transmission était présent mais il ne fallait pas nous demander ce qui était à transmettre ni comment le faire.

Nous avons eu très rapidement des Stagiaires d'Ecoles de formation et collaboré avec ces Ecoles pour des interventions ponctuelles. Le motif invoqué de cette collaboration

n'était pas d'abord la transmission, mais le bénéfice que nous retirions de nous maintenir dans le courant de la pensée professionnelle et de ses fluctuations.

Les Stagiaires d'autre part, nous apportaient de l'aide, un regard neuf sur notre travail, ils représentaient de futurs interlocuteurs et une pépinière dans laquelle on pouvait embaucher ou que l'on pouvait recommander à des collègues.

Le Stagiaire avait un Responsable de stage, qu'il rencontrait régulièrement. A une époque, quand le temps de formation du stagiaire débordait sur le temps personnel de l'Éducateur, le Stagiaire « remboursait ce temps » en travaillant à la place du professionnel. Le même système avait été adopté au début de l'accueil des Stagiaires en cours d'emploi, mais la charge s'est vite révélée trop lourde pour le Stagiaire. N'était-ce pas une forme de transmission ?

Dans un souci de transmission plus clair nous avons accueilli dans les premières années des personnes qui faisaient des stages avant l'ouverture de centres destinés aux même enfants.

Nous avons eu plusieurs stagiaires étrangers, souvent de langue française : Espagne, Canada, Belgique, Liban, et même Vénézuéla. Cette dernière a d'ailleurs, après un an, effectué une formation dans une école d'éducateurs de Lyon. Revenue dans sa patrie, elle a créé 5 centres pour des enfants et adultes handicapés mentaux. Ces centres ont beaucoup de caractéristiques semblables à celles de « La Clarté » : effectif restreint, importance de la vie quotidienne, travail très suivi avec les parents, stimulation au raisonnement, à l'autonomie, semaine d'étude pour l'équipe. Mais elle a dépassé le modèle, puisqu'elle a organisé une école d'éducateurs avec le concours de l'Université de sa province !

La transmission devait bien être un souci présent dans les premières années de la création, puisqu'un jour où cette transmission devait être en difficulté, j'ai demandé à Paul Fustier qui passait par-là « mais pourquoi est-ce que c'est si difficile d'apprendre l'éducation à quelqu'un ? » Il m'a répondu cette phrase qui m'a souvent éclairée « Mais, parce que l'éducation est un Art... et que ce n'est pas une Science ». J'ai compris alors qu'il était plus facile de transmettre aux artistes....

La transmission est aussi très présente sous la forme que je nommais souvent comme « la querelle des anciens et des modernes ». Les modernes proposent souvent des solutions déjà expérimentées et abandonnées. Ils se confrontent là au poids de l'histoire, mais les anciens détenteurs de cette histoire, risquent fort de s'en servir pour ne rien changer.

La transmission pose aussi la question de la durée de présence des professionnels dans une institution, celle-ci pouvant être tout à fait différente suivant les individus. Il faut « le temps de s'installer », de recevoir une transmission, de l'expérimenter, de la retransmettre additionnée de son apport personnel et de l'évolution, puis travailler à sa réorientation professionnelle et se séparer. Quatre à cinq années représentaient des laps de temps nécessaires à cette progression pour les éducateurs. Après la première année de travail, l'éducateur demandait s'il pouvait rester encore un an, après deux ans, il déclarait : « je reste », et après, il disait « l'année prochaine ». Deux ou trois ans passaient et il fallait lui demander où il pensait aller après.

Quelle philosophie a soutenu votre projet ? Je ne m'étais jamais posé la question comme telle, avant qu'Hélène Borie-Bonnet ne me la pose, encore qu'elle ait été bien présente dans le choix du successeur.

J'espère qu'elle sera passée dans mon propos. Je pourrais dire une philosophie personnaliste inspirée par E. Mounier, telle que l'Ecole d'Educateurs nous l'avait enseignée.

Devant pareille question l'esquive est impossible, la redite grandiloquente, l'humour difficile, la poésie reste quand elle est au rendez-vous.

J'oserai alors dire que nous avons toujours essayé :

de croire à la soupe que nous faisons,
aimer la faire aimer, et
goûter le plaisir de la manger ensemble.

DEBAT

Il s'agit d'une synthèse de questions posées après les interventions de Georges REYMOND et Marily OBER, questions s'adressant soit à l'un, soit à l'autre ; s'interposent parfois des remarques des discutants, qui reprendront brièvement la parole à la fin du débat.

QUESTION – (à G.REYMOND)

« Qu'avez-vous dit à votre successeur ? »

D'abord, j'ai obtenu de l'administration, une cohabitation d'une année avec mon futur successeur. Cela a permis une immersion dans toutes les activités de la maison, des quantités d'entretiens et, également, des écrits que je lui ai transmis.

QUESTION – (à G.REYMOND)

« Y a-t-il des aspects que vous considérez comme des échecs, des points de butée ? »

Bien sûr, tout n'a pas été idyllique ! Il y en a eu des échecs... faute de financements, de personnels fournis...

Un seul enfant, de près de dix-huit ans, a été renvoyé de l'Arc en Ciel, du fait d'une très grande violence. Il y a eu aussi une dizaine d'enfants qui, après l'Arc en Ciel, ont eu des parcours cahoteux et on fait des séjours en prison, je suis allé en voir plusieurs. Mais la grande majorité s'en est bien sortie, a un métier, une vie « normale »...

Bien sûr, j'y crois tellement, je n'enjolive rien, mais je passe peut-être sous silence des difficultés qui ont existées.

QUESTION – (à G.REYMOND)

« Comment étaient recrutés les Educateurs ? Quels rapports avaient-ils avec vous ? »

Les premières années, il n'y avait pas d'Ecoles, beaucoup venaient du scoutisme, et ensuite, une intense formation sur place. Puis on a employé des Educateurs diplômés, en choisissant de préférence ceux qui sortaient d'Ecoles, qui prenaient en compte le côté humain. On a contribué à la formation d'un très grand nombre d'Educateurs et de Directeurs. Les rapports avec les Educateurs, j'essayais qu'ils soient simples, je vivais au milieu de tout le monde, j'ai toujours gardé un regard d'Educateur en même temps que ma place de Directeur. Dans les toutes premières années, je faisais les

remplacements d'Éducateurs en congés, et du coup, je connaissais les groupes. Ensuite, j'ai arrêté mais je me suis impliqué dans la création de chaque service. Au démarrage du Service d'Aide Psychologique, j'ai travaillé comme Educateur et, à ce moment, je disais aux Educateurs que dans ce cadre, j'étais leur collègue et que nous étions sur pied d'égalité. La particularité de la maison était de toujours trouver une solution singulière pour chaque cas particulier.

QUESTION – (à G.REYMOND)

« *Quel support associatif et quel rapport avec le Conseil d'Administration ?* »

L'Association était formée de gens de valeurs que je connaissais bien et qui étaient branchés sur la santé, l'école, l'humain... Je n'ai jamais été en conflit avec le Conseil d'Administration. Je leur disais ce qui n'allait pas et ils cherchaient de leur côté à trouver des solutions. Ils étaient accessibles et présents.

QUESTION – (à G.REYMOND)

« *Le permanent, est-ce une notion qui vous paraît pertinente, aujourd'hui ?* »

Le permanent, c'était quelqu'un qui était en plus des autres, qui était recruté pour faire cela. C'était la cheville de la maison, et ce furent des personnes remarquables qui gardèrent ce poste très longtemps. Les enfants avaient confiance en lui. Il servait d'intermédiaire entre enfants et adultes en cas de conflit. C'est un système très important, un vase d'expansion avec des enfants perturbés.

INTERVENTION DE PAUL FUSTIER :

Il rappelle que ce dispositif de dérive pour empêcher la violence de monter a été théorisé par AICHORN et beaucoup mis en pratique, dans la première génération après FREUD. C'est ce type de dispositif qui a été systématisé à l'Arc en Ciel et à la Clarté. Actuellement les institutions qui s'occupent d'enfants difficiles ont à faire avec le couple violence – peur. Ce n'est pas facilement parlé parce qu'on ne peut admettre que la peur est « organisateur » dans ces institutions, et pourtant ce serait une priorité de travailler sur ce couple violence – peur, que ce soit mis en pensée et que l'on invente des dispositifs pour cela.

G.REYMOND confirme qu'ils ont beaucoup travaillé sur les écrits d'AICHORN.

QUESTION – (à M.OBERT)

« *Comment faisiez-vous avec les enfants psychotiques qui attaquent souvent le cadre de vie ?* »

« *N'y a-t-il pas eu un passage d'une phase éducative à une phase thérapeutique et qui est devenu l'éducatif ?* »

Le respect du cadre de vie était important, mais on l'a rapproché de ce que disait Geneviève HAAG du contenant ; le cadre de vie est un contenant, c'est la peau de l'institution. Ainsi quand quelque chose était cassé – et beaucoup de choses étaient cassées car il y avait beaucoup d'objets – on le réparait tout de suite. Ainsi, on luttait contre la dégradation de la maison, mais aussi contre celle des enfants et des adultes. On veillait à la sauvegarde des adultes, avec la possibilité d'intervention de tiers, pour ne pas permettre l'épuisement des adultes, pour les laisser souffler.

La vie quotidienne, l'aspect éducatif, c'est cela le cadre. Ainsi, il y avait de la souplesse sur beaucoup de choses, mais aussi des intangibles : l'heure du repos, du lever, du coucher...

Et si un Educateur et un enfant s'absentait pour une raison ou une autre, le groupe était prévenu, pour ne pas vivre cela comme un « trou » dans le groupe. Ainsi, l'éducatif est le substrat, le tissu du thérapeutique qui ne peut avoir lieu que si le cadre éducatif est présent.

QUESTION – (à M.OBER)

« La forte implication de la fondatrice, n'a-t-elle pas été un obstacle au départ à la retraite, et y-a-t-il eu continuité ensuite ? »

J'ai quitté la direction en 1981. C'est une personne de l'intérieur qui a été choisie pour la succession. Mais je suis restée encore dix ans comme Thérapeute et dans des réunions concernant le suivi de certains enfants. Mais je ne me mêlais pas plus de la direction. Toutefois, en 1989, il y a eu une remise en question de la référence analytique de l'idée de rendre heureux les enfants sans trop se poser de questions. En 1997, la maison a été reprise par une autre Association, elle a été déplacée ailleurs et ne porte plus le même nom.

QUESTION – (à M.OBERT et à G.REYMOND)

« Les mots de recherche, d'expérimentation ont été souvent entendus. Est-ce un privilège de fondateurs, le désir de créer ? »

« Dans les pratiques actuelles, très formatées, y-a-t-il de la place pour le rêve, pour l'initiative ? »

« Ce type d'expérience est-il encore possible ou était-il lié à une période de fondation ? »

M.OBERT – Les Educateurs me disent : tu ne pourrais plus travailler aujourd'hui ! Quelques soient les conditions, on ne peut s'empêcher de penser ; c'est la recherche qui nous soutient, sinon on devient des marchands de soupe...

G.REYMOND – Bien sûr, ça ne peut plus s'appliquer comme tel. Le propre de la création, c'est de se renouveler continuellement. Dès qu'un établissement fonctionne dix ans sans changer, il se sclérose. Il faut être tenace, voir à long terme et on arrive toujours à faire quelque chose si l'on tient à ce que l'on veut.

INTERVENTION DE BERTRAND RAVON

Tout travailleur social est un chercheur « de plein air ». Mais c'est peut être la qualité de la recherche entre chercheur de terrain et chercheur de laboratoire qui fait que ça dure, que ça s'inscrit. Comment voyez-vous cela dans vos expériences ?

Comment a peu prendre corps cette relation entre les deux types de recherche qui permet de passer d'une innovation à une fondation ?

G.REYMOND – Pour nous, nous avons travaillé avec le Dr KOLHER et d'autres médecins. D'autres personnes sont venues travailler chez nous, plusieurs années, et nous ont aidé à réfléchir : Eric VAN DER STEGEN, Alain-Noël HENRI. Nous rencontrions les auteurs de différents travaux. Le théorique venait soutenir la pratique.

REMARQUES DES DISCUTANTS

PAUL FUSTIER ::première remarque :

Pour ce qui est de la recherche, Marily OBER évoquait le fait d'observer les éducatrices en train de tricoter dans le pré au milieu des enfants... le plus important n'était pas de noter les commentaires envers les enfants, c'étaient les déplacements des enfants vers

l'éducatrice, pour vérifier qu'elle était là, repartir, revenir... ce sont des recherches qu'on ne fait pas en laboratoire...

Deuxième remarque :

J'ai été frappé ce matin par la récurrence du problème de la succession, comme si, dans le travail éducatif, le problème n'arrivait pas à se rééquilibrer. Ce sera peut être à retravailler dans d'autres journées. On a là le modèle du fondateur et dans les années 80, le modèle du manager. Dans les deux cas, les crises sont différentes : dans le modèle du fondateur, c'est souvent l'asphyxie, l'impossibilité à vivre sans. Dans le modèle du manager, les équipes s'ennuient car il n'y pas d'identification, même partielle, des équipes au directeur, et du directeur aux équipes.

Troisième remarque :

Marilyn OBER et Georges REYMOND sont deux personnalités très différentes. Pourtant les scénarios de leurs récits de fondation sont identiques : « il était une fois... », « c'étaient les temps héroïques, on a souffert mais on s'en rappelle avec plaisir »... Ainsi c'est quelque chose à la fois de christique et d'héroïque qui n'est pas lié à la personne, mais à la création. Après les fondateurs deviennent souvent des « savants », des conférenciers... Et dans les institutions, à un certain moment, la réalité devient trop lourde par rapport à la position militante du départ, on ne peut plus déplacer les montagnes. Alors se pose la question de la mutation.

BERTRAND RAVON :

⇒ *La question de la critique et du politique*

On voit bien, particulièrement à la Clarté, comment l'institution s'est construit sur une critique d'autres systèmes institutionnels. Par contre, elle est peut être rendu un peu invisible dans votre discours par le fait qu'apparaissent deux systèmes de référence :

↳ l'un centré sur une clinique, une psychopathologie du lien ;

↳ l'autre sur une psychopathologie du comportement individuel dont on voit bien la filiation avec tout le mouvement de l'Ecole Nouvelle.

La question serait de savoir comment peut s'articuler dans les récits de fondation la question du politique, de la critique institutionnelle et la question pédagogique. Cela m'évoquait Roger et son empathie, son souci de construire un contexte de relation humaine positive dépourvu de menace et favorable à la construction, ou à la reconstruction de l'estime de soi. Or, cette attitude est inévitablement politique. Aujourd'hui, où le défaut de politique se fait cruellement sentir dans les objectifs des institutions de l'éducation spécialisée, on peut se demander comment on peut le réactualiser à la lumière de vos histoires.

GEORGES REYMOND :

On a beaucoup étudié ROGERS et beaucoup d'autres auteurs. Dès qu'on avait connaissance d'une nouveauté, on essayait de voir ce qu'on pouvait utiliser ; mais il y a un danger actuellement dans la transmission, c'est l'école de Rennes pour les directeurs (la même que pour les économistes ou administrateurs d'hôpitaux). Je connais beaucoup de directeurs qui ont fait toute leur formation en ne parlant que des « autorités de tutelle, des décrets, etc... », ils ne vivent que pour cela... Il faut bien gérer, mais il n'y pas que ça qui compte et la créativité a beaucoup de mal à pointer son nez là-dedans... ; à l'ENSP, pas de psychologie, que de la gestion...

Le parc de l'Arc en Ciel, on avait laissé toute une partie sauvage pour les gamins ; maintenant quand j'y vais, j'ai l'impression d'aller dans une station thermale ! Attention, on va devenir hyper policé et les enfants comment vont-ils pouvoir respirer là-dedans ?

TEMOIGNAGE DE JEAN GIRE, ŒUVRE DES VILLAGES D'ENFANTS

PRATIQUES EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES DANS UN IMP EN 1959-1960

A la différence des 2 intervenants de ce matin ce n'est pas en tant que fondateur que je vais intervenir ; en effet j'ai exercé comme instituteur dans un IMP de l'œuvre des Villages d'Enfants durant l'année scolaire 1959-60 puis les hasards de la vie professionnelle ont fait qu'à partir de 1967 j'ai travaillé à la direction de l'Association pendant 30 ans. Je parle donc comme un témoin et non comme un pionnier fondateur.

Les origines

L'Oeuvre des Villages d'Enfants trouve son origine, en Rhône-Alpes, très précisément dans les actions de solidarité organisées par la Résistance au profit des enfants victimes de la guerre, enfants de résistants, déportés, fusillés, emprisonnés.

Selon les cas ces actions sont organisées par la Résistance elle-même (Comité des Œuvres Sociales de la Résistance COSOR) soit par le biais d'organismes de Vichy détournés de leur objet initial.

C'est ainsi, par exemple, que le responsable du Secours National (organisation vichyste) à Villefranche, BASTIAN, place des enfants de la région parisienne, juifs souvent, dans des communes de Beaujolais où il désigne des « correspondants » du Secours National ; à Salles en Beaujolais il a désigné, sans doute en toute connaissance de cause, l'instituteur secrétaire de mairie, André ROMANET, pourtant bien connu pour ses convictions laïques et républicaines. Au printemps 1944 André Romanet aura ainsi en charge 70 enfants répartis dans des fermes de la région.

Dès la libération de Lyon, le 3 Septembre, Yves FARGE, Commissaire de La République charge Romanet d'organiser l'accueil des enfants victimes de la guerre et, pour se faire, lui donne pleins pouvoirs et l'aide d'un service de son cabinet avec une assistante sociale, Germaine Ribière.

Romanet, avec l'appui de l'Inspecteur d'Académie Jean LONJARET et celui du Recteur André ALLIX, s'entoure de ses anciens camarades instituteurs, syndicalistes et résistants, et, avec une rapidité assez stupéfiante, organise le recrutement des enfants, la réquisition d'hôtels, de maisons bourgeoises, le recrutement d'instituteurs... et le 25 Novembre 1944, 800 enfants de l'agglomération lyonnaise sont accueillis dans les hôtels de MEGEVE !

Dans le même temps des actions semblables sont menées en Isère, sur le plateau du Vercors et dans l'Oisans, dans la Loire, Saint Sauveur en Rue, Renaison, Sail sur Couzan, dans l'Ain, dans le Chablais.

Au Commissariat de la République, dans le groupe des militants les plus engagés, naît l'idée du caractère exemplaire de cette expérience à partir de laquelle devrait être créé un grand service unifié de l'Enfance, regroupant, sous une autorité unique, l'éducation,

la santé, l'apprentissage, les colonies de vacances etc...C'est ainsi que commence l'Œuvre des Villages d'Enfants qui se constituera en association en Février 1945.¹

La vie à MEGEVE

Bien que nous soyons intéressés aujourd'hui par une période un peu plus tardive, les années 50, on ne peut échapper à la tentation d'évoquer la vie à Megève pendant les deux années 1944-45 et 1945-46 tellement le souvenir en est resté vivace tant chez les adultes que chez les enfants qui les ont vécues et tant la nostalgie de cette période, vécue comme héroïque, a fortement influencé les pratiques sur lesquelles nous reviendrons dans quelques instants.

Tous les hôtels de la station ont été réquisitionnés, les grands - le Mont d'Arbois, la Résidence- et les petits, de même que les « home d'enfants » nombreux semble-t-il.

Les grands établissements accueillent l'administration, l'économat, un hôpital ; les maisons plus petites accueillent un vingtaine d'enfants confiés à un couple d'instituteurs, car tout repose sur les enseignants : l'Inspecteur d'Académie, lui-même résistant², a nommé 80 instituteurs du Rhône, souvent des couples, et chaque chalet est confié à un couple d'instituteurs, le mari faisant la classe et l'épouse « faisant marcher la maison » sous le vocable de « Maîtresse de maison »³

Nous connaissons assez précisément la vie des enfants et des adultes, non seulement par leur témoignage évidemment enjolivé par le regret de leur jeunesse mais également par un splendide reportage photographique réalisé, en Février 45, à la demande du Commissariat de la République, par l'excellent photographe André GAMET ainsi que par un Journal de Bord que deux enseignants ont eu la grande sagesse de faire rédiger par leurs élèves et surtout de conserver ! Une brochure « Sauver nos Gosses » a été également largement diffusée au printemps 1945.

Par ailleurs Jean Lonjaret, Inspecteur d'Académie, a rédigé, dès Octobre 44, un règlement intérieur des Villages d'Enfants, bien semblable au Projet d'Etablissement que nous connaissons plus tard.

Au-delà des aspects matériels très importants compte tenu de l'époque, le confort, l'alimentation, la santé, la gale, les poux, il faut noter l'effervescence des réflexions et des réalisations pédagogiques : éloignés des contraintes administratives, libérés de Vichy, revalorisés dans leur dignité, mais aussi très disponibles du fait de leur isolement et de la vie collective qui est la leur, ces enseignants s'occupent beaucoup de pédagogie, discutent, expérimentent dans un climat de liberté qui leur était jusqu'ici interdit. Un stage de pédagogie Freinet est organisé et les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives viennent également à Megève.

On fait classe le matin de 9 à 12 heures, sieste après le repas, puis activités de plein air, classe de nouveau en fin d'après midi puis veillée en commun. Des activités spécifiques, communes à plusieurs chalets sont animées par des maîtres particulièrement artistes : énorme chorale, modelage, sculpture, modélisme

Des « surveillants » interviennent en dehors des heures de classe particulièrement pour les activités de plein air, un instituteur va de chalet en chalet faire l'éducation physique.

¹ André Romanet raconte tout cela dans son livre « l'Année de la Comète » publié aux éditions Gapein en 1 998

² Il a paraît-il hébergé Jean Moulin lors de ses séjours à Lyon.

³ ses fonctions sont décrites dans un article de l'une d'entre elles, Madame Rougerie paru dans la revue Enfance.

C'est une période euphorique où les gens ont l'impression d'être les précurseurs d'une nouvelle façon de vivre, d'enseigner, bref de construire une société nouvelle. Megève est une « Cité Idéale » dans une société qui ne l'est pas mais qui va le devenir grâce à l'exemple et à l'action des Résistants.

Des journées d'étude sont organisées, à Lyon, en Novembre 1945 sous la présidence du Commissaire de la République, et le divorce apparaît entre les gens de Megève qui verraient bien des Villages d'Enfants partout, comme un modèle d'une nouvelle école, et les réalistes, en particulier le Directeur Régional de la Population (le DRASS de l'époque) qui pose les questions simples et évidentes : pour quels enfants ? Avec quels financements ?

Au printemps 1946, l'expérience semble devoir se conclure et l'OVE est fermement invitée à disparaître. Marius BOULOGNE et d'autres militants très engagés refusent. Boulogne a une double intuition : les enfants en difficultés ont besoin qu'un service public, ou parapublic, s'occupe d'eux, d'une part, et d'autre part l'expérience de Megève montre qu'il est possible de faire travailler ensemble et en harmonie, médecins et enseignants pour le plus grand profit de l'enfant malheureux, malade, en difficultés, en échec scolaire, on ne parle pas encore de handicap.

Cette idée neuve, la collaboration médico-pédagogique, Boulogne est un des premiers à en pressentir tout l'intérêt et toute la force et à l'imposer aux pouvoirs publics chargés « d'agréer » les établissements et encore très influencés par les exigences de la lutte antituberculeuse.

Le caractère innovant et exemplaire de la pédagogie de Megève, l'engagement militant des responsables doivent permettre au secteur laïque d'être actif et présent dans un domaine jusqu'ici réservé aux confessionnels.

Fin de Megève et « redéploiement » de l'OVE.

En juin 46 Megève s'arrête, les enfants retournent en famille, d'autres vers des associations spécifiques comme l'OSE, pour certains enfants juifs dont les familles ont disparu. Les hôtels sont rendus à leur propriétaire, subsistent une dizaine d'établissements : 3 dans la Loire, 1 dans le Rhône, 3 en Isère et 2 en Haute-Savoie.

Avec des fonds « provenant de la Résistance » l'œuvre achète la propriété de Réjaubert à Dieulefit dans la Drôme.

Sous l'impulsion du Professeur JEUNE, grand pédiatre lyonnais, des dirigeants de la Sécurité Sociale, alors CGT pour la plupart, et aussi parce que les financements sont mieux assurés ces établissements vont fonctionner pendant quelques années en aériums, préventoriiums ou maisons sanitaires, mais les principes d'organisation de Megève restent en vigueur.

1950 L'enfance inadaptée.

Les concepts de débilité mentale, d'enfance inadaptée datent du début du siècle avec les travaux d'Alfred BINET et de Théodore SIMON et la création de leur célèbre test de « mesure de l'intelligence ».

En 1909 ont été créées les classes et écoles autonomes de perfectionnement mais celles-ci n'ont pas connu un très fort développement sous la 3^{ème} République.
Après la guerre le besoin de scolariser différemment certains écoliers en échec scolaire grave se fait sentir.

Les travaux de ZAZZO en particulier réactivent l'intérêt pour cette question, le Ministère de l'Education Nationale crée à Beaumont-sur-Oise, un Centre National de Formation pour les maîtres de l'Enfance Inadaptée, à Lyon, Maria DUBOST, forte personnalité de la résistance, enseignante, crée des classes de perfectionnement professionnel.

L'Œuvre des Villages d'Enfants s'engage dans cette voie et transforme ses établissements sanitaires en Centres Médico-pédagogiques et Médico-professionnels.

1 950 création du CMP de Saint Alban les Eaux

1 951 création du Centre Médico-professionnel de Taron-Renaison

puis à Roybon (Isère), Amphion, Faverges (Haute-Savoie), Saint Sauveur en Rue (Loire)

1953 création de classes pour enfants sourds à Lyon

1956 création du CROP de Chatillon d'Azergues

1 958 création d'un Institut Médico-pédagogique à THEIZE près de Villefranche.

C'est dans cet établissement que je suis nommé, à ma demande en Octobre 1 959 et où je vais exercer pendant une année scolaire.

Un Institut Médico-pédagogique en 1959-1960

Theizé est un petit village situé à une dizaine de kilomètres de Villefranche, dans le Beaujolais « bâtard », la vigne n'est pas omniprésente comme aujourd'hui et la population n'est pas très aisée.

L'établissement est installé dans une propriété bourgeoise, maison de maître 19^{ème} siècle et anciens communs agricoles totalement rénovés l'année précédente. Les locaux sont spacieux, de bonne qualité, selon les conceptions de l'époque.

Chaque groupe de 16 enfants dispose de 2 chambres de 8 lits, 1 salle d'activités, une salle d'eau commune, une chambre de veille pour l'éducatrice.

L'établissement est plein comme un œuf ! 80 enfants tous internes ; mais tout le personnel est logé : le directeur et sa femme infirmière, 8 instituteurs dont 2 couples, 3 éducatrices, la cuisinière, l'ouvrier d'entretien !

L'Organisation interne est basée sur l'organisation de la scolarité, les 80 enfants sont répartis en 5 classes, initiation-cours préparatoire, 2^{ème} cours préparatoire (les enfants sont supposés apprendre à lire en 2 ans), cours élémentaire 1^{ère} année, cours élémentaire 2^{ème} année et cours moyen 1^{ère} année. Les groupes de vie correspondent aux classe, les 16 fillettes formant elles un « groupe vertical ».

*Afin de confronter les souvenirs avec la réalité telle qu'elle était ressentie et dite à l'époque on peut très utilement se référer à des documents fort intéressants, les **rappports annuels de fonctionnement**, établis par le directeur en vue de leur transmission à la DDASS et à l'Inspection Académique, ces rapports contiennent des renseignements très précis et formalisés selon les critères et expressions alors en usage sur les enfants, leur origine, leur statut, l'importance de leur retard intellectuel (on ne parle pas de handicap mais de débiles légers, moyens ou profonds), le personnel, les*

difficultés rencontrées ; il y a là une mine de renseignements sur les établissements de l'époque

Les enfants sont des « débilés moyens » selon la définition qu'en ont donnée Alfred BINET et Théodore SIMON au début du siècle, leur retard mental est mesuré avec le test Binet-Simon que Zazzo et son équipe actualisent. Nous n'avons que très peu de détails sur les situations familiales, souvent, mais pas toujours, celles-ci sont très médiocres et même franchement mauvaises, nous le voyons au moment de la visite des parents ; un dimanche par mois car les enfants sont tenus de rester dans l'établissement du 1^{er} Septembre au 31 Juillet.

Voilà comment un médecin inspecteur de la CPAM de Haute-Savoie définit la population d'un IMP en 1957 :

Ces enfants sont des débilés arriérés ou des caractériels ou les deux, mais éducatibles ou semi éducatibles. En général ils appartiennent à des familles dissociées, parents divorcés, enfants adultérins, enfants d'alcooliques ou enfants abandonnés à l'Assistance Publique..

Mais la population est loin d'être homogène, le sous équipement en établissement ou service spécialisés fait que sont accueillis des enfants présentant des situations plus complexes : épileptiques, séquelles assez graves de polio, un petit myopathe, quelques enfants handicapés auditifs.

A Theizé, en 1959, près de 25% des enfants sont pris en charge par la « Population » (Ministère).

Organigramme du personnel :

Le directeur : est un instituteur, titulaire du CAEA, ancien de Megève, il a exercé à Dieulefit puis a dirigé le premier IMP de l'OVE à Saint Alban les Eaux.

Son épouse est infirmière, de plus elle a la charge des « rapports avec les familles » et a la haute main sur la marche générale de la maison.

Les 8 instituteurs ont des statuts différents : un, ancien, a le CAEA et entend faire carrière dans l'association, son épouse est secrétaire comptable ; 3 sont titulaires mais non spécialisés, deux normaliens sortants ont, à eux deux la charge complète du groupe classe des grands c'est-à-dire qu'ils sont en alternance enseignants et éducateurs, 2 jeunes institutrices suppléantes sont éducatrices et seulement éducatrices. C'est là une survivance de « l'esprit de Megève » que l'association a obtenu de l'Inspection Académique du Rhône.

Les éducatrices, compte tenu de la présence d'instituteurs éducateurs ne sont que 3 ; 2 ont la charge d'un groupe, la 3^{ème} est roulante et remplace ses collègues pendant leur congé hebdomadaire.

Un médecin généraliste vient chaque semaine examiner un groupe d'enfants, un médecin « neuropsychiatre » passe une journée par semaine ;

Il n'y a ni orthophoniste ni psychomotricien ni psychologue, un professeur d'éducation physique vient chaque lundi matin prendre quelques enfants en rééducation individuelle et donner des indications aux enseignants qui sont tenus de faire une leçon de « gymnastique correctrice ou de maintien » chaque jour.

Les « Services Généraux » sont assez bien dotés car l'établissement fonctionne en continu du 1^{er} Septembre au 31 Juillet.

Les conditions de travail : non seulement il n'est pas question de travail en doublure ou de couple éducatif mais on pratique conformément à la Convention Collective en vigueur le système des équivalences, selon la nature du travail effectué une heure est comptée une heure une demie heure ou même un quart d'heure. Ainsi, par exemple les deux normaliens assurent à eux deux la totalité de la prise en charge de leur groupe classe à la seule exception du samedi après-midi. La surveillance de nuit n'est pas comptée en temps de travail ; il en est évidemment de même pour les éducatrices. En fait l'horaire réel de travail est bien supérieur à 50 heures par semaine.

Le fonctionnement de l'établissement est très fortement influencé par les conceptions « hygiénistes » en vigueur dans les établissements sanitaires et dans les pratiques médicales : rythme de vie, régularité des horaires, sieste quotidienne, vigilance sur l'hygiène, visite médicale mensuelle pour tous les enfants, attention portée à la « prise de poids » constamment vérifiée et publiée, importance des activités de plein air et de la gymnastique corrective et de maintien, de plus la nourriture est généralement excellente ! Physiquement les enfants se portent comme des charmes et ne sont jamais malades !!

L'école, les apprentissages en particulier l'apprentissage de la lecture, sont au cœur des préoccupations de toute l'institution : chacun est convaincu que ces enfants, victimes d'une société injuste, pratiquement abandonnés de leur famille, ne pourront s'en sortir que par le travail salarié condition de leur intégration sociale. Ce qui entraîne plusieurs des points forts de ce que l'on n'appelle pas encore le projet d'établissement mais qui néanmoins sont au centre de la vie institutionnelle :

L'intérêt pour les méthodes pédagogiques : c'est une des raisons majeures qui fait venir les enseignants, l'assurance d'une grande liberté dans la manière d'exercer le métier, les techniques de l'Ecole Moderne Freinet sont largement utilisées : texte libre, imprimerie, fichiers auto correctifs, lecture des brochures Bibliothèque du Travail, véritable petite encyclopédie à portée de certains des enfants.

De plus devant les difficultés rencontrées et en l'absence de « spécialistes ! » on a recours au manuel de S.Borel-Maissonny « Rééducation du Langage Oral et Ecrit » qui vient de paraître ; des institutrices du CROP de la rue Pierre Corneille viennent à plusieurs reprises faire une causerie sur la dyslexie et l'apprentissage de la lecture.

Toutes les activités préconisées par les méthodes d'éducation active sont plus ou moins utilisées, activités manuelles, jeux, danses, déguisements ; les éducatrices sont invitées à continuer , dans le groupe, ce qui se fait en classe.

Un autre axe important est celui des travaux collectifs auxquels participent les enfants, petits et grands. L'établissement est récent et sous l'impulsion du directeur tous sont engagés dans la construction d'une piscine et de terrains de sport. Véritable travail en vraie grandeur, qui occupe la plupart des temps libres de l'après-midi.

Les contacts avec la population locale sont rares, l'établissement est récent et mal connu, la tradition hygiéniste est vivace, il n'y a pas d'équipements socioculturels que l'on pourrait fréquenter.

Place de l'école, travail manuel et collectif, discipline intérieure réelle, on voit que l'on est dans un milieu très moral, les ambitions éducatives sont fortes et on y croit ! Une

coopérative des enfants, inspirée non seulement des coopératives scolaires mais de Makarenko est utilisée comme instance de régulation des quelques problèmes de discipline.

Pour ceux dont les familles le souhaitent le curé du village vient dispenser le catéchisme et la première communion a lieu au mois de Mai !

Tout est pensé et organisé pour que les besoins matériels, physiques des enfants soient correctement pris en charge, et de ce point de vue, on peut dire que ces objectifs sont atteints. Ces pratiques ne sont pas le fruit du hasard, elles sont préconisées par la réglementation (le Décret du 26 Mars 1956 est récent), elles correspondent aux idées alors en vigueur sur la débilité mentale définie comme un syndrome global et non comme l'éventuel symptôme de perturbations psychiques plus profondes. La littérature, les expériences citées en exemple vont dans ce sens, c'est ce qui est enseigné dans les centres de formation.

Sur le plan théorique on se réfère explicitement à Henri Wallon, à Zazzo, à Piaget ; l'œuvre de Freud est peu connue et est sans doute l'objet d'un refus idéologique.

Le travail éducatif n'est donc pas considéré comme un élément original ; il n'est pas distingué dans la prise en charge globale et institutionnelle.

Les éducatrices sont recrutées sur des critères de niveau scolaire (le BEPC) et, si possible «une expérience avec les enfants » ! Celles qui ont une pratique de colonie de vacances ou de scoutisme sont particulièrement valorisées. Il faudra attendre les Actions d'Adaptation et la création du diplôme d'état pour que cette situation change.

Qu'en est-il des soins proprement psychologiques et/ou psychiques ?

En l'absence de psychologues (ceux-ci n'apparaîtront que 2 ou 3 ans plus tard) c'est l'instituteur titulaire du CAEA qui fait passer des tests de niveau mental (le Binet-Simon) et une batterie de tests de niveau scolaire, la batterie Prud'homme. Les résultats en sont discutés en commun et des décisions de prise en charge individuelle sont éventuellement prises. Sans que cela soit dit ni même peut être perçu comme tel on peut voir là l'ébauche de ce que pourrait être une prise en charge individuelle à prétention psychothérapeutique ?

La plupart du temps le médecin psychiatre n'a de contact qu'avec le directeur ou l'infirmière, toutefois à 2 ou 3 reprises il animera, en fin de journée, avec les instituteurs et les éducatrices, une petite causerie sur l'épilepsie, l'enfant menteur, l'enfant voleur. Les rapports annuels de fonctionnement ne font mention explicitement de « réunions de synthèse » qu'à partir de l'année suivante.

L'orientation des enfants se fait, pour la majorité d'entre eux, lorsqu'ils atteignent 14 ans. Les Services de l'Orientation Scolaire et Professionnelle sont sollicités mais souvent l'admission à l'IMPRO de Gerland ou à celui de Taron-Renaion se fait par contact direct entre les 2 directeurs.

Mais là encore l'étude des rapports annuels est instructive puisque l'on y apprend qu'en Juillet 1960 sur 12 enfants de 14 ans 4 vont à Gerland, 3 entrent chez des artisans mais 3 enfants de moins de 14 ans regagnent leur famille et l'enseignement normal et 3 autres une classe de perfectionnement.

Il y a donc une volonté de réintégrer, dès que cela semble possible le milieu familial et une scolarité moins protégée.

Avec quelques nuances ces pratiques pédagogiques et éducatives se retrouvent dans tous les établissements de l'Association, c'est « l'esprit de Megève », qui reste très militant dans la mesure où l'on s'applique à donner à l'enfant : une vie matérielle

confortable, une scolarité adaptée et ambitieuse, une formation morale, ce dont une société injuste le prive. C'est la poursuite de la « pédagogie de guerre » inventée à Megève et continuée dans un autre contexte !

Car pour la plupart d'entre eux, les acteurs de l'OVE ne sont pas des rêveurs pédagogiques, ils ne croient guère à l'« Ecole Libératrice ». Souvent adhérents et militants du Parti Communiste Français ils inscrivent leur action éducative dans un combat social et politique plus large.

Conclusion :

On voit bien l'écart entre ces pratiques et ce qui se fait aujourd'hui.

Si la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire devenue plus importante et plus diversifiée est restée très forte, si l'exigence de qualité demeure, on n'envisage évidemment plus de tenir les familles, quelles qu'elles soient à l'écart de l'éducation de leur enfant.

C'est la Loi de 1975 qui hâtera la transformation des établissements.

DEBAT APRES L'INTERVENTION DE J.GIRE

La fonction éducative n'était distincte pas de celle d'enseignant, et beaucoup d'éducateurs étaient, en fait, des enseignants en attente.

Les directeurs, eux-mêmes, étaient et sont toujours des enseignants (instituteurs publics).

(Les écoles nationales de perfectionnement, puis EREA ont des instituteurs d'Internat (formés à Beaumont...)).

B.RAVON

Qu'en est-il de l'articulation du pédagogique et du politique ? Il a fallu attendre quinze heures pour vous entendre parler du parti communiste. A la libération, WALLON a été un moment Directeur des enseignements au Ministère. Le Plan LANGEVIN / WALLON est un texte fondateur : il y a le fantasme de vouloir intégrer tout le monde. La Psychologie qui y est à l'œuvre, puisqu'il n'y a pas de psychologie intrapsychique, inspiré d'un communisme primitif, (l'enfant naît dans un tissu social) qui renvoie au vocabulaire de la coopérative, à MAKARENKO. Idem pour la Fondation de l'OVE, il n'y a pas de fondateur, le fondateur est collectif. Le collectif est très présent (⇒Freud n'a pas droit de cité ?) dans cette histoire. Il faut être sensible, dans toutes ces fondations, aux passeurs capables d'articuler le champ de la santé, de l'instruction publique, de la psychiatrie. D'où l'importance des Instituteurs militants. Par comparaison, les éducateurs de ce matin, à quoi se réfèrent-ils (outre le personnalisme dont on a parlé) ?

P.FUSTIER

L'alternative est facile à voir. Il me semble que les institutions créées comme celles de ce matin, plutôt catholiques, fondées sur le scoutisme, insistant sur la question du lien, ayant développé des éléments de psychiatrie avec un référentiel religieux aboutissant à un travail clinique sur la personne, l'individu poussé à l'extrême, c'est un des pôles. Et que peut-être dans l'histoire, c'est une alternative à la résistance, position politique

choisie par les fondateurs comme une alternative à l'engagement politique. Alors qu'il me semble que l'OVE, c'est un prolongement d'un choix politique qui crée un autre type d'institution (prolongement de la résistance).

Choix fondé sur les valeurs du politique, sur l'institutionnel, le collectif ; qui sous entend que Freud et ses individus, c'est quand même moins intéressant que ce qui se passe dans les problématiques de classe ou de groupe.

Donc, c'est intéressant pour voir ce qui se passe dans l'éducation spécialisée : ici on dit : ce sont des valeurs de la transmission, c'est à dire on transmet des savoirs et de la citoyenneté à l'OVE, ce n'est pas ça qu'on a entendu ce matin. Les éducateurs du modèle de ce matin ont fondé l'ANEJI puis l'AIEJI. Le modèle français de l'éducateur est spécifique, mais c'est le modèle de ce matin. Or, cet après-midi, ce qu'on a vu, c'est le modèle de l'Instituteur qui a un prolongement marital, sa femme qui était maîtresse de maison (qui n'avait pas de légitimité professionnelle). Donc on ne pouvait pas travailler très cliniquement dans ce modèle là, puisque les personnes qui travaillent sur le quotidien n'ont de légitimité que par leur mari. Donc, ce n'est pas le lien qui tient le haut du pavé, mais le travail collectif, institutionnel ou, si l'on est marxiste, sur les problématiques de classes.

Autre point : l'origine est-elle toujours liée un individu ? Ce matin : oui. L'OVE : non – c'est un collectif qui crée. Or, on n'a jamais travaillé sur la fondation par un collectif. La position de GIRE est celle d'un témoin. Ni REYMOND ni MARILY n'étaient dans cette position.

On a eu la chance d'avoir deux points de vue.

TEMOIGNAGE GUY DUTEY

Guy DUTEY évoque la vie à l'IPES de St Jodard où il a fait ses premiers pas d'éducateur de la Justice (Education Surveillée) de 1946 à 1950.

Après les envolées de ce matin, auxquelles j'ai pris beaucoup de plaisir, je voudrais vous parler (même si on n'en est pas très fier) des maisons de correction – ou plutôt des maisons de rééducation qui ont succédé aux maisons de correction.

Nous avons un héritage. L'héritage des anciens, c'est quelquefois intéressant et quelquefois lourd à porter. Pour faciliter la compréhension je centrerai mes interventions sur – l'héritage d'un côté – les nouveautés de l'autre.

L'héritage de la pénitencière, je l'ai bien connu, étant donné qu'en 1945, je me suis présenté à la maison Saint Jodard, issue des maisons de correction, c'est à dire : un directeur dictatorial – utilisant les « renseignements » venant des éducateurs, du personnel ou même des enfants... Passons... Des enfants en uniforme, un mitard dans un sous-sol mal éclairé, avec des gamins rasés et mal nourris et un éducateur qui leur était affecté. Lorsque dans ce régime les enfants n'étaient pas tolérés, on les envoyait à ANIANE, menottés. Avec la hantise de la fugue, ce qui fait qu'en récréation, il y avait des sentinelles aux quatre coins. Un jour, des gamins avaient fugué : la seule petite issue était vers le jardin et la pièce d'eau ; j'ai cherché de ce côté et fini par découvrir un gamin évanoui. Je l'ai ramené à l'infirmerie et le lendemain le directeur m'appelait, non pour me complimenter de l'avoir sauvé, mais pour me dire que les responsables de la fugue seraient sévèrement punis. Le dortoir avait trente mètres de long et au centre une grande cage à porte grillagée permettait de fermer toutes les portes d'un coup.

J'ai vécu dans ce régime cinq ans !

Je débarquais du scoutisme, je n'étais pas plus inhumain qu'un autre, je me suis dit il faut faire quelque chose. Il y avait une école professionnelle avec des ateliers, une forge, une menuiserie, une ferme etc... et des balayeurs surveillés eux aussi. Aux éducateurs, on demandait simplement de se débrouiller et de ne pas se faire remarquer.

Alors à quelques uns, on a inventé toutes sortes d'activités : chorale, club de lecture, théâtre, aéromodélisme, veillées...

S'il n'y avait pas de vagues, on pouvait s'occuper des enfants en toute liberté.

Mais on n'avait pas les horaires d'aujourd'hui. On faisait notre service en trois fois et entre temps les gamins étaient en atelier ou en classe, j'allais aider les paysans du coin ou j'allais à l'atelier de maçonnerie apprendre avec les gamins – et à la fin de l'année, j'ai passé mon CAP de maçonnerie – brillamment bien sûr. En plus, je leur faisais un peu de français et de législation ouvrière. Mon CV pour l'administration c'est : CAP de maçonnerie, baccalauréat, doctorat de services de l'éducation.

TEMOIGNAGE ETIENNE JOVIGNOT

Etienne Jovignot raconte dans quelles conditions, il a pris la direction du Centre d'observation de Chenôve près de Dijon, en février 1954.

A la suite de ce récit passionnant de Guy Dutey, récit qu'un certain nombre d'entre vous pourraient compléter, en évoquant leur passé professionnel, je constate, avec plaisir, que l'espèce des **DIPLODOCUS** – "terme cordial, selon Jacques Mazé, désignant une personne qui, avant, pendant, ou juste après la guerre, a commencé à

œuvrer dans le secteur de l'enfance en danger"- cette espèce n'a pas fini de faire rêver ceux et celles qui sont arrivés trop tard pour mériter cette appellation contrôlée.

Sous réserve d'un assouplissement - possible - de la définition, je dois avouer que je suis - comme beaucoup d'entre vous sans doute - un faux diplodocus, puisque je ne suis entré, professionnellement, en éducation spécialisée, que le 1^{er} février 1954, le lendemain de mes 30 ans, alors que le Centre d'accueil, de triage et d'observation avait été créé, en annexe de l'Hôpital psychiatrique de Dijon, en juillet 1943.

Entre 20 et 30ans, après avoir participé, comme beaucoup de jeunes à l'époque, à la libération du pays, je me suis préparé au professorat de philosophie que j'ai exercé, pendant 3 ans, au lycée Carnot à Dijon.

En dehors de ce travail, j'occupais mes loisirs à une activité passionnante: **le Théâtre** : c'est grâce aux **Baladins** - ainsi s'appelait notre jeune compagnie - que j'ai rencontré des copains qui me parlaient de leur métier : "je suis rééducateur diplômé» disait en plaisantant Pierre Lalire, "Et moi, je suis dans un centre de redressement" ajoutait Pierre Alloing, "Tu en as certainement entendu parler ?"

Nous sommes allés jouer et chanter pour les malades mentaux et les jeunes "en redressement" à l'Hôpital psychiatrique de la Chartreuse où les uns et les autres voisinaient. Nous avons également joué au Centre de rééducation dirigé par Pierre Lalire à Montigny sur Vingeanne. Je remarquai la bonne participation des jeunes "délinquants, caractériels, cas sociaux" à un spectacle où dominaient l'humour et la poésie.

A l'occasion d'une réunion de l'ANEJI à Paris, à laquelle mes amis éducateurs tenaient à prendre part, ils me demandèrent si je pouvais assurer une journée de garde au Centre de la Chartreuse. J'acceptais ; tout se passa bien jusqu'au soir, où les malades voisins, excités par l'orage (nous étions en, juillet) se cramponnaient, en hurlant, aux barreaux de leur cellule. Je craignais que les jeunes leur donnent la répartie. Il n'en fut rien ; l'un d'eux me dit: "chef -c'est ainsi qu'ils appelaient les adultes qui s'occupaient d'eux - ne vous en faites pas ; ça va se passer avec l'orage". Je sentis, au terme de cette journée, que j'étais au seuil d'un monde passionnant qui nécessitait beaucoup d'investissement personnel.

Dans les jours qui suivirent cette mini-expérience, bien que je n'eusse pas à me plaindre de mes élèves de "Carnot" où j'occupais une classe voisine de celle où enseignait Maurice Clavel qui, pour sa part, m'incitait à continuer dans le théâtre, je me demandais s'il n'était pas plus intéressant, et à vrai dire plus dans ma nature, d'entrer dans l'éducation spécialisée que d'enseigner la philo. à longueur de vie ... tant et si bien que lorsque **Pierre Alloing** décida, en décembre 1953, de partir en mission au Maroc avec **Jacques Sélosse**, et que les éducateurs me demandèrent de poser ma candidature à la direction du Centre d'observation en remplacement de Pierre, j'acceptais . L'ARSEA⁴de Bourgogne / Franche-Comté retint ma candidature, et le 1^{er} février 1954, par un froid très vif, -c'était le jour de l'appel de l'abbé Pierre-, j'arrivais transi sur ma petite moto 100 Terrot, au Centre d'observation ... de Chenôve.

Je dis bien "de Chenôve", car le 13 mai 1953, le Centre d'observation (C.O.) avait quitté les locaux de l'Hôpital psychiatrique (HP) pour s'installer aux **Cèdres**, propriété plantée de magnifiques arbres, dans la première commune viticole de la Côte de Nuits St Georges, en dessous des vignes dites "de Montrecul" appellation contrôlée évoquant dans un langage poétique, ce qu'il est donné de voir du bas, donc du C.O.,

⁴ ARSEA= Association Régionale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

quand les vigneronnes sont au travail; "un petit coin de paradis"... surtout après 10 ans d'Hôpital psychiatrique !

La direction, l'administration, les services médico-psychologiques sont installés dans l'ancienne maison de maître, tandis que le bâtiment nouvellement construit est entièrement consacré aux 60 pensionnaires. Ce bâtiment est vaste, aéré, avec des ateliers bien équipés, une salle de cinéma au sous-sol, mais il comporte des séquelles du passé : il y a un **mitard** et surtout on n'a pas prévu un accueil en petits groupes de 10 à 12. Les 60 places sont réparties en 2 groupes, 40 places pour les adolescents de 14 à 21 ans (âge de la majorité à l'époque) et 20 places pour les enfants de 8 à 14 ans.

Il serait facile d'accuser Michel Delmas, directeur de l'ARSEA, et Pierre Alloing, concepteurs du plan et de l'organisation du Centre de Chenôve, d'avoir été imprévoyants. En fait, les plans ont été établis dès 1949, sans modèle de référence, puisque - selon M. Delmas et P. Alloing - ce C.O. était le premier à faire l'objet d'une construction après la guerre. En 1949 - sauf à l'**Arc-en-ciel de Trévoux** - l'importance de la vie en petits groupes, pour les jeunes en difficulté, n'était pas évidente.

Il reste que, pendant les 20 années de son fonctionnement, de 1953 à 1973, le C.O. de Chenôve aura un cadre de vie mal adapté – pour ne pas dire inadapté - aux fins poursuivies.

En 1954, la plupart des éducateurs, de groupe, d'atelier, l'éducateur scolaire se sont formés "sur le tas". Seul, l'éducateur chef est diplômé de Montesson et un éducateur de groupe a préparé, sans présenter son mémoire, le diplôme de l'école de Montpellier. A mon arrivée, en tant que directeur, je ne donne pas le bon exemple puisque je n'ai aucune formation spécifique et je dois me former par la pratique, heureusement avec une équipe bien rôdée par Pierre Alloing qui, arrivé en 1947, enrichi par les acquisitions faites au Centre Pédotechnique de Toulouse, dont il était diplômé, a appris à ses collègues à rédiger des fiches d'observation du comportement et à participer à des réunions de synthèse. Avec Pierre Alloing, devenu directeur du C.O., le "**triage**" est devenu une **observation personnalisée**.

Il reste que, si comme on se plaît à le dire "la philosophie mène à tout à condition d'en sortir", il y a loin de **Malebranche** philosophe du XVII^{ème} siècle qui éprouvait des battements de cœur, en lisant le Traité de l'Homme de Descartes, sur lequel j'avais fait mon diplôme de fin d'études, aux jeunes délinquants, caractériels, cas sociaux du C.O. de Chenôve, dans les années 1954... Bien sûr, l'expérience de l'enseignement auprès de grands adolescents n'était pas à négliger, les acquisitions de données de base en psychologie, sociologie, psychologie sociale m'ont été utiles, mais plus encore, les habitudes de contacts humains, de travail en équipe, de créativité, vécues dans l'**animation théâtrale**. Sans doute, est-ce pour cette raison que plus tard, à l'école d'éducateurs de Dijon, j'insistais toujours sur la valeur formative des **techniques éducatives**, notamment d'expression. Il en alla de même à l'école d'éducateurs de Marseille, dont Pierre Alloing devint directeur à son retour du Maroc. Sur ce point, comme sur bien d'autres, nos 2 écoles fraterniseront.

Pendant la décennie de 1950 à 1960, la règle de la durée d'observation en internat était de 3 mois. A ce rythme, un C.O. de 60 places menait, chaque année, environ 220 observations. Au bout de 2 mois de séjour du jeune, la réunion de présynthèse, à laquelle participaient tous les membres de l'équipe qui avaient observé ou examiné le mineur, y compris l'assistante sociale qui avait mené l'enquête, s'efforçait de faire un

premier bilan de personnalité et d'orienter l'observation sur des points demeurés obscurs.

Au bout du 3^{ème} mois, la synthèse affinait le bilan et proposait une orientation pour le mineur. Le dossier était alors rédigé et adressé à l'autorité qui avait décidé de l'observation. A Chenôve, et dans les C.O. de ce type, c'était, dans 95% des cas, un juge pour enfants, parfois un magistrat instructeur. Dans 5% des cas, c'était la D.D.A.S.S.⁵ qui s'appelait alors "Direction départementale de la population". Ensuite restait à aider l'autorité compétente à réaliser le placement, la direction du C.O. étant en relation avec tout le secteur de la rééducation.

J'ai noté, à l'époque, qu'à la sortie du C.O., 70% des jeunes étaient orientés vers un **internat éducatif** ou un **foyer de semi-liberté**. En 1957, s'ouvrait à Chenôve le foyer du Mas d'Azil qui s'inspirait beaucoup du **foyer des Peupliers** de Villeurbanne, avec accueil et prévention. Dans 30% des cas, les jeunes étaient remis à leur famille avec une mesure éducative: liberté surveillée s'ils étaient délinquants, ou proposés à une association de placements familiaux, telle la société beaunoise de protection de l'enfance, si la famille ne pouvait les prendre en charge.

Au cours des années 50/60, différentes mesures ont été prises pour ouvrir le C.O. sur l'extérieur: camps de vacances dans le Jura, envoi de jeunes dans des familles susceptibles de les recevoir quelques jours au moment de Noël, suppression de l'uniforme pour les sorties en ville. Cette dernière mesure fut particulièrement bien accueillie par les jeunes. Les autorités compétentes étaient informées de ces mesures, prises avec leur accord, parfois en se faisant tirer l'oreille. Je me souviens de certaines sorties au moment de Noël pour lesquelles des magistrats ont demandé une décharge signée par le directeur du C.O..

Comme Pierre Alloing l'avait souhaité à son départ, nous sommes demeurés fidèles aux "rendez-vous" des **C.O. de l'Est**, organisés par le docteur **Mathis**, médecin du C.O. des filles de Strasbourg-Neuhof: réfugié à Toulouse pendant la guerre, il avait travaillé avec le docteur Chaurand au centre pédo-technique.

Les échanges avec les 7 C.O. de l'Est -dont celui de Lorry les Metz dirigé par **Marc Ehrhard** avec qui je me liais d'amitié- étaient très enrichissants et nous firent progresser dans l'approfondissement des méthodes d'observation.

Je repasse la parole à Guy Dutey, au sujet du **C.O. de Collonges** et de **l'observation en milieu ouvert**, désigné couramment par le sigle O.M.O., lancé par Dutey sur le marché éducatif avec cette publicité qui fit fortune: "*Là où l'OMO passe, la délinquance trépassse*".

TEMOIGNAGE GUY DUTEY

Non, je voulais simplement vous donner une ou deux anecdotes concernant cette vie au centre d'observation. Parce qu'Etienne est vraiment parfait théorique, il vous cite des gens, des choses. Moi, j'aime mieux raconter les histoires. Un jour, un Educateur vient me trouver « Monsieur le Directeur, (oui, parce qu'on avait des « usages ») puis-je vous demander de vous asseoir ? » Je m'assois « J'ai une proposition à vous faire... Avec deux de mes collègues, nous prenons tous les élèves et nous les emmenons en camp de vacances et vous mettez tout le personnel en vacances. Quand nous revenons, vous réintégrez tout le personnel, et vous supprimez ainsi le problème des

⁵ D.D.A.S.S.= Direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

remplacements... ». Qui est, je ne sais pas si il y en a beaucoup d'entre vous qui ai résolu cela, c'est la bouteille à l'encre... « Adopté ! Donc pas de problèmes, allez-y ». D'ailleurs, moi, j'avais été d'une très grande naïveté, et j'ai été d'accord pour cette histoire de camp de vacances mais il y a pire ! Un autre de mes Educateurs, qui est le maintenant le Maire de sa ville, ce n'est pas n'importe qui, me dit « Monsieur le Directeur, permettriez-vous de fabriquer des canoës, c'est mon métier, voulez-vous que nous fabriquions des canoës ? » « Oui, mais il faut du bois » « Mais je l'achèterais » « Pour acheter, il faut de l'argent » « Mais de l'argent, j'en trouverais » « Ah bon, alors fabriquez des canoës ». Et on s'est trouvé l'année d'après à la tête d'une flottille de six canoës, en acajou, impeccables, j'avoue que la caisse d'action éducative a ajouté quelques deniers pour compléter le budget. Mais les enfants avaient été informé du projet de descendre la Saône, le centre d'observation est juste au bord de la Saône. Oui, mais les canoës n'étaient pas prêts « Ah, Monsieur le Directeur, nous avons une proposition à vous faire ». Ceux qui ont dirigé, ceux qui dirigent des centres à l'heure actuelle vont frémir... « Voilà, nous nous procurons des gros pneumatiques de camions, nous mettons un parquet là-dessous, des bidons d'huile vides et nous descendons la Saône sur des radeaux avec des pagaies que nous fabriquerons... » « Ah, pourquoi pas ». Alors, vous vous rendez compte de la naïveté du bonhomme, mais enfin, il faut assumer. Je pars en vacances, tranquille, je reçois, un jour, un mot... me disant ne vous faites pas de soucis, ne vous inquiétez pas... Je ne m'en faisais pas ! Ne vous inquiétez pas le Mistral nous a brossé contre la rive, et à brosser en même temps des buissons épineux, tout le matériel a disparu mais les enfants sont sauvés, nous sommes dans une salle d'attente d'une gare... « Ah ! » Je ne sais pas si vous pouvez transposer cela en 2004, le bonhomme, il serait aller rapidement en prison. Mais cela allait, c'était comme ça ! C'est vous dire le genre de bonhomme a qui on a confié le centre d'observation en milieu ouvert, parce qu'il y avait deux Juges des Enfants qui avaient trouvé insuffisant l'équipement en observation de leur petit pays et avaient demandé à leur délégué de liberté surveillé d'assurer ces fonctions d'observation.

Cela s'était très bien passé, et au cours d'une réunion de Juges des Enfants à Vaucresson, réunions qui se tenaient assez régulièrement, ces Juges ont donné témoignage de ce qui se passait et Monsieur Henri MICHARD a eu l'idée tout d'un coup, mais pourquoi est-ce que l'on n'étendrait pas cela, pourquoi on ne le ferait pas un service d'observation en milieu ouvert ? Alors, il a choisi un centre qu'il connaissait bien pour son dynamique, son intelligence, sa serviabilité, sa compétence, il a choisi le centre de Collonges, et parmi cela la personne la plus habilité à faire ce travail, le gars qui avait à peu près toutes les qualités, je ne vous le désigne pas parce qu'il est trop modeste ! Bien, alors ce centre de milieu ouvert a récupéré un héritage. L'héritage s'était toutes les fonctions de l'observation de l'internat, c'est à dire la classe, l'atelier, le sport, et la vie en société. Tout cela étant regroupé dans les mains de l'Educateur. L'Educateur, également, qui avait plusieurs années d'ancienneté dans l'observation, était très capable de rédiger des fiches d'observation. Gardaient l'autorité, les Médecins Généralistes, Psychiatres, Psychologues, Assistantes Sociales et Juges des Enfants, bien sûr. Toutes ces fonctions que l'aventureux Educateur a du assumer, réunir, parce que si dans le passé, c'est le Psychologue qui rédigeait les rapports d'observation, c'était maintenant à l'Educateur de le faire. Et alors, cela m'a donné des idées, et depuis je raconte par écrit des histoires et des aventures, mais cela date sûrement de là. Alors ce service d'observation en milieu ouvert a été lancé, a fait ses preuves, c'est jumelé avec

un concurrent redoutable, qui travaillait à Dijon... « En quelle année, on s'est jumelé à Strasbourg ? » « A Strasbourg, c'était 57 »... Alors, on a fait une intervention jumelée des plus brillantes...

Bref, ce service d'observation en milieu ouvert avait quantité de fonctions. Et en particulier, non seulement l'observation mais la mise en route, aussi, d'une éventuelle rééducation. Il ne suffit pas seulement d'observer les gens, il faut savoir ce que l'on va faire pour eux... Cela m'a imposé en tant qu'Éducateur en milieu ouvert et d'observateur en milieu ouvert à prendre contact avec tous les centres de la région et à en faire des « copains ». C'est vous dire que dans cette assemblée, il y en a plusieurs avec qui on a cinquante ans de relations courtoises. Voilà.

TEMOIGNAGE ETIENNE JOVIGNOT

Etienne Jovignot: *Parallèlement à l'OMO de Lyon, l'OMO à partir du C.O. de Dijon, puis de Chenôve, travail en jumelage entre C.O. de Collonges et C.O. de Chenôve. Préparation du rapport d'Henri Michard sur l'OMO (octobre 1957)*

Avant de quitter Chenôve pour le Maroc, en février 1954, Pierre Alloing me présenta à **Henri Michard**, en me recommandant d'être très attentif à la nouvelle expérience de **l'observation en milieu ouvert** : je fus impressionné par la clarté et le dynamisme de la pensée de Michard. Depuis 1952, à son initiative, en accord avec le juge des enfants de Dijon et Pierre Alloing, un éducateur du C.O. de la Chartreuse avait commencé à se rendre dans les familles, lieux de travail, de loisirs de certains mineurs pour lesquels Pierre Alloing avait reçu une ordonnance spéciale du magistrat: c'était la première expérience en France, dans un contexte privé, parallèle à celle menée au C.O. public (justice) de Collonges. H.Michard tenait beaucoup à cette expérience dijonnaise qui se déroulait à 50% en milieu rural, et dont les résultats, comparés à ceux de Lyon, pourraient - disait Michard - **révolutionner le système éducatif**, public ou privé : au lieu d'enfermer le jeune dans le milieu artificiel de l'internat, c'était l'éducateur qui allait vers le jeune pour appréhender sa personnalité dans son milieu naturel et esquisser un début de rééducation.

Dès 1953, pour répondre à l'augmentation des mesures d'OMO, Pierre Alloing avait engagé un éducateur, rattaché à l'équipe du C.O., mais spécifique à l'OMO. Je poursuivis dans cette voie et **étendis** l'OMO aux **filles** et aux **jeunes garçons** pour lesquels une éducatrice fut engagée.

Henri Michard ayant contacté les juges pour enfants de Bourgogne et 2 de Franche Comté, tous ayant répondu positivement, il fallut engager un nouvel éducateur.

Les scooters obtenus, non sans peine, auprès du conseil d'administration de l'ARSEA, durent être remplacés par des 2CV, d'autant plus que le terrible hiver 1956 avait entraîné plusieurs accidents sur les routes du Châtillonnais et du Morvan. Mais un haut fonctionnaire en retraite, membre du Conseil d'Administration estima qu'au lieu d'envoyer les éducateurs se promener en voiture, il vaudrait "mieux qu'ils s'occupassent des mineurs". J'étais déjà rôdé à ce genre de réaction, car lorsque j'avais demandé d'observer les filles en MO, avec 2 venues au C.O. pour les entretiens et examens médico-psychologiques en vue de la pré-synthèse et de la synthèse, j'avais essuyé un "tollé" d'indignation: Comment ? Mélanger filles et garçons délinquants dans la même maison ? C'était courir à des affaires de mœurs! A chaque fois, il fallait la diplomatie de Michel Delmas, directeur de l'ARSEA, pour convaincre nos gestionnaires du bien-fondé de cette nouveauté, avec ses limites. Ainsi, concernant les distances, je compris

que, pour l'avenir, il serait plus sage de créer un service par département que d'envisager une extension à la région, et, *a fortiori*, à 2 régions: Bourgogne et Franche –Comté. L'OMO en milieu rural ne pose pas seulement des problèmes de distance, mais aussi de discrétion. Quand l'éducateur arrive au village, c'est un évènement : tout le monde sait qu'il est envoyé par le juge des enfants, pour suivre JP. qui a volé, mis le feu, commis telle ou telle violence. J'ai retenu qu'en entrant chez le boulanger, pour acheter un croissant, l'éducateur se fait interpeller: "il y a un moment qu'on ne vous a pas vu! Le jeune B. doit pourtant vous donner du fil à retordre". L'éducateur se doit d'intégrer ces propos et de poursuivre son travail.

A l'occasion de l'observation, les traits du caractère féminin ressortent et ne facilitent pas le travail de l'éducatrice. La fille est, par nature, vulnérable. Plusieurs OMO ont été interrompues pour placement en Hôtel maternel. Les propositions d'orientation, en fin d'observation, vers un foyer ou un internat sont plus nombreuses pour les filles que pour les garçons. Par ailleurs, la fille n'aime pas beaucoup qu'on vienne se mêler de ses affaires; **l'accrochage affectif** est donc assez souvent long à réaliser, tandis que le **décrochage**, en fin d'OMO, est difficile, surtout lorsque l'OMO est suivie d'une mesure de liberté surveillée.

La création de l'OMO a été l'occasion de mettre en évidence le caractère empirique des décisions initiales en internat du C.O. ou en OMO. Ainsi, en 1955/56, nous avons demandé au magistrat au moment de la présynthèse, de **poursuivre en milieu ouvert** 18 observations de garçons commencées en internat et, en revanche, de mettre en internat 7 garçons qui avaient été, initialement, laissés en milieu ouvert. L'opportunité de ces changements nous a amenés à réfléchir avec M. Michard, à la création d'une C.O.E. -consultation d'orientation éducative - avec examens médico-psychologiques, éléments d'enquête sociale, entretiens avec le mineur et ses parents (ou leurs substituts) afin d'éclairer le magistrat préalablement à la décision qu'il avait à prendre.

Cette C.O.E., mise en place en 1959, constitue, avec l'OMO, la base du service d'investigation et d'orientation éducative. **S.I.O.E.** qu'on trouve actuellement auprès des tribunaux pour enfants. Le fonctionnement du SIOE qui, à Dijon, prend en charge, chaque année, environ 240 mineurs, montre, au bout de 44 ans, la justesse de l'intuition d'Henri Michard qui défie l'épreuve redoutable du temps.

Michard venait fréquemment à Dijon pour analyser avec nous notre travail, nos dossiers, nous conseiller sur nos difficultés, par exemple celles liées aux cas de correction paternelle de l'époque où nous avons parfois l'impression que les parents voulaient nous faire jouer au "Père Fouettard", ce que, bien sûr, nous refusions.

H. Michard suscitait des réunions d'échanges avec l'équipe lyonnaise. C'est grâce à ces réunions que je puis, aujourd'hui, témoigner auprès de mon vieil ami - pardon de mon ami- Guy Dutey du travail accompli voici ½ siècle.

Voyant ses enfants lyonnais et dijonnais grandir, au cours de l'hiver 1956/57, H. Michard estima que le temps était venu de passer à la présentation écrite. Il composa donc l'ouvrage **l'observation en milieu ouvert**, dont chaque paragraphe était illustré d'exemples tirés des dossiers de Lyon et Dijon. Le dépouillement systématique de ces dossiers ne fut pas un mince travail, mais en compensation, le résultat servit au développement de l'OMO à travers la France et les pays francophones. Au congrès de l'UNARSEA⁶ à Strasbourg, à l'automne 1957, Michard fit une synthèse rapide de son livre, puis nous demanda de présenter les expériences lyonnaises et dijonnaises: au plan technique et pédagogique, l'OMO était mise sur rails.

⁶ UNARSEA= l'union nationale des associations régionales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence tenait, chaque année, un congrès sur un thème bien précis.

Il restait à passer du stade expérimental au **stade juridique**. Les textes officiels préparés par l'équipe de Vaucresson et par le juge **Chazal**, commencèrent à sortir avec **l'ordonnance du 23/12/1958** qui supprimait le vagabondage et la correction paternelle au bénéfice de **l'Assistance éducative** et créèrent **l'action éducative en milieu ouvert**, suivie de nombreux autres textes valorisant l'éducation en "milieu naturel" Je préfère en effet cette expression à celle de "milieu ouvert" qui est devenue un peu vieillotte, puisqu'elle ne se comprend que par ses origines en opposition au **milieu fermé** de l'internat, du centre de rééducation ou, pour utiliser le langage populaire, du "centre de redressement». Si nous disions à nos voisins et voisines que nous allons faire notre marché en milieu ouvert, ils seraient surpris et hésiteraient sans doute à nous suivre.

Je repasse la parole à Guy Dutey au sujet des qualités requises pour l'observateur et du genre de formation des éducateurs de l'époque.

TEMOIGNAGE GUY DUTEY

La difficulté, elle est de trouver l'Éducateur, le « Super » Educateur capable de faire ce travail d'observation en milieu ouvert. On les puise généralement ces Educateurs dans les Equipes d'internat, ils ont l'habitude des jeunes, ils ont le look qui convient avec les jeunes, ils savent être avec, ils savent se faire comprendre, ils ont la gestuelle qu'il faut, l'aisance, enfin ils connaissent les jeunes. Mais, il ne s'agit plus seulement de jeunes, il s'agit également de connaître les habitudes de vie du milieu abordé : la famille. Mais les milieux immigrés, en particulier, si vous ne connaissez pas le B.A.B.A. de l'Islam, vous êtes vraiment tout à fait inadapté. Il faut connaître la manière d'être dans une maison de jeunes, une association sportive, il faut savoir comment cela se passe dans les usines, dans un atelier. Qui fréquenter. A qui demander des renseignements dans l'atelier. Comment pénétrer là-dedans. C'est plus facile en milieu scolaire, on s'intéresse au Surveillant Général, à l'Instituteur, à je ne sais qui mais c'est relativement plus facile. Facile également le contact avec les Psys que vous comprenez depuis l'internat, mais avec une nécessité d'approfondir des connaissances, il ne faut pas être le bêta quand on parle avec un Psychologue. Il faut avoir quand même une certaine dignité.

Il faut également se tenir au courant de toutes les techniques de la conversation, savoir comment susciter les confidences, comment écouter, savoir doser le silence et la parole d'encouragement. Vous êtes tous des spécialistes de l'approche des êtres humains, vous savez que cela ne s'improvise pas. A propos de s'improviser, j'avais écrit : idées générales : je peux le lire. L'Éducateur peut prendre ses modèles chez les comédiens, c'est moi qui l'ai écrit, il s'agit d'une impro permanente, une impro ne s'improvise pas et même les brillants comédiens de la Commedia dell'arte savaient très bien à l'avance quel était le déroulement de l'intrigue. Il s'agit bien pour l'Éducateur de savoir qu'il a un personnage, qu'il doit improviser dans le cadre de son personnage, qu'il a souvent une mission, quelque fois « simplette », mais une mission. Je vous donne un exemple : le premier cas qui m'a été confié en milieu ouvert, concernait un petit garçon, vraiment le petit garçon avec sa pèlerine, très chouette, qui était allé dans une librairie et quand on a soulevé la pèlerine à la sortie de la librairie, il y avait pas mal de bouquins qu'il avait piqué... Alors, on me l'a confié. Quel était le problème de ce gamin ? Le problème de ce gamin, qui s'appelait, disons MARTIN, que son père véritable avait offert à sa mère lorsqu'il était son amant, l'amant de la mère bien sûr. C'est dire que le travail de l'Éducateur, en partie, était d'annoncer à ce gamin qu'il portait le nom qu'on ne lui donnait pas habituellement et qu'il s'appelait véritablement DURAND. J'ai

connu un autre cas d'une fille, en particulier, qui en est restée, toute sa vie, handicapée par cet espèce de décalage entre la filiation banale que l'on croyait et puis la difficulté. Alors avec les relations très chouettes que j'ai eu avec ce gamin, on est arrivé à lui faire comprendre cela, et je lui ai découvert une déléguée bénévole qui était libraire, librairie d'occasions, qui a amené mon gamin dans sa librairie, et devant ces centaines de bouquins, elle lui a dit : tu prends ce que tu veux, quand tu veux, dans la quantité que tu veux. Ce gamin était aux anges, il est maintenant peut être en retraite, parce qu'il y plus de cinquante ans de cela, je pense souvent à lui, je l'aimais bien et lui aussi. Voilà. Alors comment arriver à trouver ce bonhomme extraordinaire que j'étais, il faut assumer. Deux mots, il m'a paru possible après les exposés de ce matin, de se raconter un peu... J'ai vécu à Saint-Etienne toute mon adolescence, c'est dire que les milieux populaires, je connais, j'ai vécu. J'ai fait dix années de scoutismes dans des cadres très divers, j'ai eu la chance de porter de l'uniforme des sentiers de jeunesse pendant trois ans, j'avais déjà la responsabilité d'un groupe à l'entraînement spécial, déjà des bras cassés, des débiles, etc... J'étais bien à l'aise, on m'a confié les branquignols... Alors, j'avais vécu cinq ans d'Éducateur à Saint- ..., je connaissais de ce fait bien les milieux ruraux, je vous ai dit que mes copains m'embauchaient, gratuitement, très gentiment, je connaissais bien, j'ai milité avec eux dans le cadre des milieux chrétiens ruraux, j'ai fait un peu de théâtre un peu partout, et comme aujourd'hui en ce moment... J'ajouterais, de manière confidence, ne le répétez à personne, que je suis un chrétien assez convaincu, sinon convaincant, très fidèle du Christ, qui a aimé les uns et les autres, alors cela il n'y pas de peine cela va tout seul...

TEMOIGNAGE ETIENNE JOVIGNOT

Etienne Jovignot : *Action d'H. Michard dans le domaine de la recherche*

En plus de la mise en place de l'OMO, H.Michard nous initiait à la **recherche**. Après le dépouillement de nos dossiers d'OMO, il demanda à nos deux équipes d'étudier la **personnalité de jeunes délinquants**.

Nous eûmes à répondre à des questionnaires très précis portant sur la dimension sociale, médicale, psychologique de 67 mineurs délinquants relevant des tribunaux de Dijon, Chalon sur Saône, Besançon. L'ouvrage sur les facteurs de la délinquance juvénile, intitulé "500 jeunes délinquants" fut publié, à Vaucresson, en 1963.

L'équipe dijonnaise de la **C.O.E./OMO** fut encore engagée dans l'animation d'une **RECHERCHE-ACTION** : on appelait ainsi, à l'époque, une étude directement liée au travail sur le terrain : il s'agissait de connaître, de l'intérieur, des bandes de jeunes délinquants qui sévissaient à Dijon. Comme plusieurs membres de ces bandes étaient suivies en MO, le travail de recherche des éducateurs et de l'éducatrice fut facilité : on découvrit que ces bandes étaient bien structurées ; l'une d'elles avait pour chef une fille de 16 ans, phénomène assez rare qui retint l'attention d'H. Michard . Les éducateurs purent connaître les rites d'initiation, d'entrée, de passage. Les résultats de cette recherche, menée également par plusieurs antennes locales de l'éducation surveillée, furent publiés par Vaucresson sous le titre de "**La délinquance des jeunes en groupe**". Ces recherches, sous la direction d'H. Michard, nous ont dûment confirmé dans la nécessité d'un travail précis et rigoureux et ont aussi **élargi nos horizons**.

Dans ces ouvertures essentielles, je soulignerai tout particulièrement le niveau élevé de considération dans lequel H. Michard tenait à la fois l'éducateur et le jeune. Avec lui,

nous étions loin de "l'éducateur qui s'occupe des jeunes en dehors des heures de classe, de soins et d'ateliers", comme le définissaient les accords ANEJI/UNAR⁷ du 16 mars 1958.

Dégageant les prémices de l'action qu'H. Michard mènera, au cours de la décennie suivante pour nous aider à obtenir le diplôme d'état, il situait l'éducateur comme "**celui qui accompagne, dans son développement, la personne en difficulté**". La personne était pour lui, lecteur de la revue **Esprit** et ami d'**Emmanuel Mounier**, la référence la plus élevée.

On comprend donc la colère qu'il manifestait à la fin de sa vie quand il entendait affirmer que les jeunes difficiles devaient être enfermés dans des **centres sécuritaires**, où les éducateurs, comme des gardiens de prison, protégeraient la société de leurs méfaits.

Le **RESPECT de la personne**, estimait H. Michard, est le premier principe de notre démocratie...et donc de toute éducation, spécialisée ou non.

Au nom de la délégation de Bourgogne du CNAHES je remercie nos collègues de Rhône-Alpes de nous avoir donné une part active à cette journée d'étude sur les "**Pratiques professionnelles et transmission en Rhône-Alpes durant les années 50/60**".

Certes, je suis Rhône-Alpien, mais modestement, étant né à Grenoble, place St Bruno, au hasard de l'arrêt de mon père, cheminot, dans une gare. La gare suivante étant Dijon, c'est là que la famille s'est fixée.

En revanche, les liens professionnels entre le C.O. de Chenôve et la région lyonnaise ont été très importants. Pendant tout mon séjour à Chenôve, **Mme Rocher** nous envoyait des stagiaires de son école et de la Catho dont elle gérait les stages.

J'ai eu également d'excellentes relations avec le docteur Lachanat, médecin-chef du C.O. pour enfants d'Oullins, Gibelin et André Drecq, ancien éducateur à Montigny sur Vingeanne, créateurs du foyer **les peupliers à Villeurbanne** dont nous nous sommes beaucoup inspiré pour faire le foyer du Mas d'Azil, avec le Père Roger Giraud, directeur du Prado de Salornay, en Saône et Loire, actuellement retiré à Lyon, puis, plus tard, nous avons collaboré avec le Père Ducreux, responsable de la formation des éducateurs à la "Catho", René Musset, directeur de l'école d'éducateurs du CREA I : nous nous sommes retrouvés au Comité d'entente des écoles d'éducateurs pour la préparation du diplôme d'état . Souvenirs précieux qui rappellent les liens bien vivants entre nos 2 régions voisines !

⁷ ANEJI= Association Nationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés.

DEBAT APRES L'INTERVENTION JOVIGNOT/DUTEY

REMARQUES DE LA SALLE

S'agit-il de fondateurs isolés, ou tous ceux qu'on entend depuis ce matin, n'étaient-ils pas dans une mouvance historique fantastique. Leur fondation est inscrite dans cette ébullition d'après-guerre : il faut refaire la France, il faut s'inscrire dans l'Europe, refaire des communautés.

Dans cette ébullition culturelle, politique, intellectuelle, scolaire, les valeurs éducatives étaient les mêmes : partager, (FREINET, MEGEVE, URLAGE...).

Pourquoi les fondateurs se sont impliqués à ce moment-là ? Comment avez-vous résisté au marasme ambiant ? Comment avez-vous souhaité transformer l'héritage lourd de la guerre et inventer comme dit MANNAH ARENDT de « nouvelles civitas », c'est à dire des ouvertures civilisatrices ? Comment avez-vous trouvé le courage d'écrire une nouvelle page de l'histoire, sans mépriser le passé ?

DUTEY – Où les créateurs du baby-boom ont trouvé l'énergie nécessaire pour faire des enfants à cette époque là ? Il y avait un grand désir de vivre dans tous les secteurs : on sortait de la guerre et de ses privations.

JOVIGNOT – pour moi, prendre en charge les jeunes, c'était plus intéressant que de rester en classe de psychiatrie. Créativité, à faire craquer les internats.

FUSTIER – Je crois beaucoup à ces périodes lourdes de l'histoire où les choses se font. Il y a une autre période lourde, c'est mai 68, c'est la création des communautés dans les années 70 où, à regarder les textes, même le langage, reproduit celui des années 50/60, c'est très étrange. Maintenant, est-ce encore possible ?

Je suis frappé, d'autre part, qu'en entendant parler G.DUTEY, on entend parler un fonctionnaire du Ministère de la Justice.

Comment ça s'est fait que des fonctionnaires aient pu être tellement loin de la figure du fonctionnaire, telle que nous la caricaturons. Il y a eu la première génération de recrutement de fonctionnaires de l'éducation surveillée, après la guerre.

Deux natures de discours, qui auraient pu être clivées, mais complémentaires dans les deux interventions :

- le discours scientifique – plutôt discours sur la science. L'observation était devenue quelque chose d'important. Je me souviens très bien de documents de trente pages sur chaque gosse avec des observations très détaillées. Est-ce que ça servait à quelque chose ?
- Est-ce qu'une observation extrêmement fine aboutissait à une orientation ? L'Éducateur était comme conçu comme un observateur scientifique.
- D'un autre côté, plutôt avec DUTEY, nous avons le modèle du « clown baroudeur », qui va descendre la Saône sur des pneus, ou partir avec vingt jeunes. Là, on n'est pas dans une perspective objectiviste.

On rencontre, de façon très fondatrice, cette dualité dans les pratiques sociales. Comment s'articule ces deux aspects ? Les deux sont présents...

DUTEY – Je veux simplement dire : il y eu préméditation (NDR : jubilation transgressive...)

Bertrand RAVON :

– L’humour du fonctionnaire : FOUCAULT disait qu’il fallait savoir rire de l’institution. Voilà des personnes qui essaient de changer l’institution de l’intérieur, et dont la principale arme est l’humour. L’humour sert la posture critique de l’intérieur, à être dissident dans l’enracinement. Vous avez d’abord été les observateurs de la transformation institutionnelle des maisons de correction vers le milieu ouvert. De même que les geôliers qui vous ont précédé ont été les témoins de la transformation des châtiments corporels et publics en techniques disciplinaires, l’enfermement, manière d’humanisation.

L’humour est un dispositif qui permet de prendre de la distance : quand les institutions sont défailtantes à réunir, l’humour sert de béquille à l’institution – et aux fonctionnaires – pour continuer de fonctionner.

Du même coup, ça devrait davantage nous autoriser à être dans la transgression, c’est à dire entreprendre de désacraliser certains territoires institutionnels pour pouvoir se les réapproprier.

JOVIGNOT– Je changerai deux mots : humour en joie de vivre et spectateur en acteur.

UN PARTICIPANT

– Il y a une dimension collective de petits groupes – un peu marginaux – d’amis d’action contre l’oppression, les lourdeurs de l’institution dont on fait partie. L’humour est un bon moyen de défense contre ces pesanteurs.

C’était très intéressant, cet après-midi, de voir à l’œuvre cette dualité : à la fois, rappeler le travail scientifique, l’observation, etc... et en même temps l’attitude humoristique, les anecdotes renvoyaient à ce personnage de clown-baroudeur.

INTERVENTION ARCHIVISTES CONSERVATRICES :

Peut être d'abord devons-nous présenter nos institutions : le réseau des archives publiques en France est placé sous le contrôle de la Direction des Archives de France, qui est une des Directions du Ministère de la Culture. Les éléments essentiels de ce réseau sont les Archives Nationales qui ont plusieurs centres dont le centre des Archives du Monde du Travail. Les Archives Départementales qui ont été créées à la Révolution Française pour accueillir à la fois les archives de l'ancien régime laissées sans maître et des anciennes institutions qui disparaissaient, les parlements, les seigneuries, les couvents, et pour recueillir à partir de cette époque-là les Archives de l'administration départementale. Ensuite, nous parlerons des archives municipales qui sont aussi un élément de ce réseau qui est extrêmement ancien et conservent un fond très riche. Pour ma part, je vais vous parler des archives départementales qui aujourd'hui dépendent du Conseil Général mais sont dirigées par des fonctionnaires de l'Etat et conservent les archives des administrations qui exercent sur le territoire départemental, leur vocation principale est d'accueillir et de communiquer ces archives là. Par exemple, on trouve les fonds de la Préfecture et du Conseil Général, les fonds des services sociaux, ceux de la DDASS, de la DDRASS.

Aux archives départementales du Rhône, nous avons aussi, par exemple, les archives de l'Hôpital du Vinnatier où on vient de recevoir, il y a quelques mois, le fond du centre d'observation de Collonges. Si la vocation principale, effectivement, des archives départementales est d'accueillir des fonds d'administrations, des fonds publics, depuis très longtemps, les archives départementales accueillent également des fonds d'origine privée. Leur vocation s'est aussi de recueillir tous les éléments concernant la mémoire et l'histoire d'un département ou d'une région. Dans ce cadre là, les archives départementales sont amenées à accueillir des fonds privés, qui peuvent être des fonds associatifs, des fonds d'organisations. Récemment, nous avons eu l'organisation de la Résistance qui nous a donné des documents, on a des documents de la Ligue antialcoolique, ou de syndicats, des choses très variées. De ce point de vue là, évidemment, vous imaginez que c'est très intéressant d'être ici, d'entendre parler de cette action, de l'action autant de services qui dépendent de l'administration autant que d'associations, et que ces archives là sont très importantes et très intéressantes pour nous, puisqu'elles sont porteuses d'un souffle novateur. Effectivement, les associations et leurs archives révèlent autre chose que ce que peuvent révéler les archives publiques. Elles sont très importantes pour être confrontées à ces archives publiques. Donc au vue d'une journée comme aujourd'hui, l'intérêt des archives d'association ne fait aucun doute pour les archivistes que nous sommes. Nous sommes à votre disposition. Je pense que pour une association, l'intérêt de verser des archives dans un service d'archives publiques tient à la pérennité des archives ; cette façon de donner, puisqu'on peut faire un dépôt, un don d'archives, assorti de conditions, permet de garantir la pérennité des archives et la pérennité de l'histoire et de la mémoire d'associations. Les associations vivent par la volonté et l'énergie d'individus et cette force d'individus qui porte une association, lorsque l'association peut être amenée à disparaître, c'est parfois une faiblesse pour la mémoire, puisque les archives peuvent passer dans les mains des autres, être conservées par les uns et les autres, passer dans des mains d'héritiers un peu étrangers à l'aventure d'une association. Et puis, disparaître finalement un peu bêtement. Pouvoir confier ses archives pour une association à un service public, c'est assurer vraiment la pérennité de cette mémoire et assurer sa communication et son

existence pour l'histoire nationale comme pour l'histoire locale, puisque les services d'archives sont librement ouverts au public. Le public des amateurs d'histoire comme le public universitaire, comme les particuliers y sont bienvenus. Bien sûr, tout le monde ne peut pas consulter toutes les archives, dans les mêmes conditions, il y a des délais concernant la communication de certaines archives mais les archives départementales comme tous les services d'archives accueillent tous les publics. Cela permet aussi de diffuser cette mémoire. Je parlais de l'intérêt de verser des archives dans un service d'archives publiques mais cela ne suffit pas, vous voulez peut être Jean ROYER que je dise un mot sur la façon de conserver les archives. Donc ces archives ont un intérêt historique évident ; conserver des archives qui sont la trace de l'existence, de l'activité d'une association, c'est quelque chose d'important et qui doit se faire, comme quand on gère toute archive, au jour le jour. Il faut être conscient dès la création des archives de ce qu'elle porte d'historique et vraiment faire attention à ce que l'on en fait. Les services d'archives publiques sont aussi à la disposition des services administratifs comme des particuliers, pour donner des conseils en matière de conservation, ou de classement d'archives, pour apporter une assistance éventuelle au chantier que vous évoquez. Nous sommes tout à fait à votre disposition pour apporter cette aide, comme le CNAHES, puisque c'est le rôle qu'il s'est donné.

Je voulais simplement évoquer le fait de conserver les archives et d'y penser, de vraiment le faire de façon réfléchi, en citant un exemple qui n'a rien à voir avec le milieu social, mais avec un lycée de la région lyonnaise, puisque nous collectons également les archives des lycées. Hors lors d'une reconstruction, ce lycée a du faire face à un chantier, les archives sont restées en souffrance jusqu'au dernier moment, et puis, finalement les archives ont été mises dans un camion, le service des archives départementales n'a pas été assez disponible (il y a vingt ans, il y a prescription) à ce moment là, le lendemain, ce camion d'archives est parti à la décharge. Cela c'est quelque chose de vraiment idiot, il ne faut pas attendre le dernier moment avec les archives, parce que dans ce camion, probablement, il y avait des choses qui n'étaient pas nécessaires pour l'histoire de garder, qu'on aurait pu éliminer depuis dix, vingt ou trente ans, des factures, des choses comme cela. Mais dans ce camion, il y avait certainement des documents, peut être en moindre importance, qui étaient vraiment importants pour refaire l'histoire et ce peu de choses si il avait été mis à part et correctement gardé, serait une richesse pour les historiens d'aujourd'hui, et il a disparu avec le reste. C'était pour faire prendre conscience qu'il est nécessaire de conserver et de traiter correctement les archives pour qu'elles puissent témoigner quand les témoins ne pourront plus le faire, ces archives témoignent de l'action et de ce souffle de l'initiative individuelle et collective qu'on a pu sentir pendant toute cette journée.

Je préciserai certains points relatifs à la compétence des archives municipales, pour voir comment elle se distingue de celles des archives départementales, et puis aussi pour vous présenter un projet, une réalisation, c'est un partenariat avec des associations que nous avons mené entre la ville de Lyon et les associations.

Premier point, aux archives municipales, nous avons des archives depuis 1320, et ces archives sont conservées dans un nouveau bâtiment à Perrache qui sera terminé en janvier 2005. Ces archives sont constituées d'une part, des archives produites par les services municipaux, tout au long de leur histoire, c'est à dire depuis 1320. Et nous avons une politique de collectes extrêmement active auprès des dix services

municipaux. J'étendrai un peu le champ de collectes à toutes les activités qui sont exercées pour le compte de la personne publique, pour le compte de la ville de Lyon, par des organismes qui sont soit des sociétés d'économie mixte, soit des associations, qui donc, ont reçu des délégations de services publics. Il faut savoir que l'action publique est multiforme maintenant et que ces archives sont particulièrement difficiles à collecter. Je pense particulièrement à un domaine qui peut se rapprocher de celui qui est le notre aujourd'hui, c'est la politique de la ville. La politique de la ville, c'est une politique de partenariat, qui touche aussi bien les services municipaux, que les services départementaux, que les services de l'Etat, que les services communautaires, que les associations. Il y a énormément d'associations qui travaillent, nous avons un partenariat avec différentes associations qui travaillent avec la politique de la ville, cela c'est un des premiers partenariats que nous avons mis en place avec les autres institutions lyonnaises. Et l'autre partenariat, c'est un partenariat que nous avons monté avec l'association Handicap International et l'association APAJH pour collecter les archives des familles en situation de handicaps et des archives des associations qui s'occupent du handicap. Donc, vous voyez les services d'archives publiques ne sont pas uniquement destinés à la collecte d'archives publiques. Effectivement, nous élargissons assez largement cette collecte, pour vous donner un ordre d'idée, les archives privées aux archives municipales de Lyon représentent 8 % des fonds.

C'est peu mais nous avons actuellement mis une personne qui a entièrement la responsabilité de la collecte des archives privées. Donc, on va arriver au 10 % des fonds, ce qui est déjà assez important. Donc, nous assurons cette collecte vers les associations, vers les entreprises, vers les particuliers, vers les artistes, ce sont les archives privées que nous recevons. Sous forme de dons par convention avec la personne privée et le Maire de Lyon, signataires de la convention, et nous assurons la conservation, le classement et la mise à disposition du public en salles de lecture suivant les règles de communication que l'association donatrice aura édictées. C'est à dire que si vous ne souhaitez pas que vos archives soient immédiatement communicables, et bien nous respecterons ces normes de communicabilité. Si vous souhaitez que cela ne soit communicable que dans trente ans, ou que cela soit communicable sous les règles de la communicabilité publique par exemple, qui trente, soixante, cent-vingt ans, nous respectons ces règles. Il y a un contrat entre la personne publique, qui est la ville de Lyon, ou le département et les archives et la personne donatrice, ou l'association donatrice. Donc tout ce fait, je dirais contractuellement. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que l'on travaille beaucoup en réseau et que si un fond d'association appartient davantage au niveau départemental et bien on se contactera entre archivistes départementaux et archivistes municipaux pour décider ce qui est opportun et dans quel centre les déposer.

SYNTHESE FUSTIER-RAVON

B.RAVON

A-t-on affaire à une mouvance particulière ? **Il y a une force commune partagée, qui fonctionne comme une croyance, et que je nommerais progressisme ou progrès social.** Dans tous les témoignages d'aujourd'hui, il y avait de la joie, à relier au rapport enchanté à l'avenir, où l'éducation spécialisée repose sur l'espoir de la progression, sur la promesse qu'on pourra combler, ou au moins, enrayer le retard du déficit observé. La psychologie règne en maître. C'est une véritable technique de l'enchantement

puisqu'elle permet à la fois de diagnostiquer le déficit, mais aussi de remédier par des traitements psychopédagogiques de différents calibres. C'est elle qui permet de continuer à construire des attentes, de continuer à tenir.

J'avais, en arrivant ici, cette attente : ce rapport enchanté, est-ce que ce n'est pas ce qu'on recherche aujourd'hui lorsqu'on vient demander à des anciens d'apporter leur témoignage et de montrer leurs actions de témoins (« j'y étais, j'ai sorti des enfants de leurs difficultés »...) Chaque institution a ses exemples formidables qui permettent de continuer à attendre, à avoir des promesses.

C'est cet ordre du temps qui est mis à mal aujourd'hui avec son urgence, son présentisme ; on va chercher dans le passé quelque chose qui nous aide à vivre. N'est-ce pas une des significations de ce qui nous conduit à organiser une journée comme aujourd'hui, cette recherche de l'histoire de nos pratiques.

P.FUSTIER

La question de la transmission : comment faire pour qu'une partie du passé fasse héritage ? Un exemple m'a beaucoup frappé. J'étais conseiller technique de l'ADAPEI quand j'étais jeune. Pendant des journées d'étude que j'animais, j'étais allé faire pipi et je me suis retrouvé au W.C., à côté d'un monsieur qui avait l'air très vieux et qui m'a dit : « c'est pas comme avant... avant tout le monde pleurait... ».

Je sentais qu'il me transmettait quelque chose : « Ecoutes, toi qui a plein de diplômes, tu ne pourras jamais être ici si tu n'entends pas que dans notre Association c'est l'émotion qui est première ».

La transmission de l'héritage que ce monsieur tentait de me faire passer, c'est « l'intellectuel, si tu veux, mais tu commences par l'émotion ».

Pour que quelque chose fasse héritage, il faut un récit, un souvenir, ce qu'on a eu aujourd'hui. Ce qu'il faut aussi, et que nous avons eu aujourd'hui, c'est un récitant ou un souvenant. BOTTA m'a appris aujourd'hui que nous étions tous des trésors vivants, nous les vieux, ici. Une situation du passé ne fait héritage qu'à l'intérieur d'un lien avec un souvenant. C'est à dire, que si l'on rencontre un trésor vivant, il n'y a pas d'héritage sans trésor vivant. C'est dans notre culture, une position assez proche de la position grand paternel, envers qui on n'a pas d'agressivité œdipienne, d'une génération à l'autre. Quelqu'un qui dit « écoutes, mon petit... il était une fois ». Si quelque chose se passe au niveau du lien, la personne va se blottir dans ce qui se raconte, et va écouter.

Il faut y faire très attention dans les institutions. Si l'on veut vraiment hériter d'une institution, il faut repérer qui sont les grands-pères, repérer quels sont les espaces et les temps où quelque chose peut se transmettre à l'intérieur de ce lien de trésor vivant.

Hériter n'est pas reproduire le passé. Hériter, c'est faire quelque chose du passé mais sans vouloir recommencer le passé.

Actuellement, quand les beurs ne sont pas gentils, l'Etat leur dit : « si tu n'es pas gentil, tu vas retourner en Algérie ». On leur dit donc « tu vas retourner dans ton passé ». Ça ne peut pas être plus violent et plus déshéritant. Parce qu'on peut aimer son passé, et comment vivait son grand-père, et plus du tout avoir envie de vivre comme lui. **Pour que ça fasse héritage, il faut que le souvenir se transmette dans une forme particulière du lien, celui d'un homme, celui d'un lien avec le trésor vivant.**

B.RAVON

mon père est un trésor vivant... et souvent quand je pense à ce que c'est qu'hériter – par exemple des valeurs de Recherches et Promotion – comment se fait-il que dans la

pratique des descendants de Loire Promotion, ce soit tombé sur moi ? Je suis en posture d'être un héritier, mais je ne l'ai pas du tout choisi. Je me suis même longtemps bagarré contre.

Le trésor vivant fait aussi qu'il y a un destinataire de la charge du trésor qui vous tombe dessus. Et après, la seule manière de supporter le poids est de retrouver les attachements qui ont fait qu'on est en charge de ce souvenir, de cette mémoire là. Et c'est le travail qui constitue un des grands défis du travail social en général. **Je ne suis pas responsable de l'histoire qui m'arrive, mais j'en suis comptable.**

Et compter l'histoire, c'est aussi la raconter, mais on peut aussi la recompter, et je m'appuie sur Jacques RANCIEN ce qui suppose de recompter tous ceux qui n'ont pas la part du gâteau, donc ceux qui sont toujours les incomptés des prises en compte.

Mais, j'avais une question. Je me sens héritier d'un certain nombre de valeurs et je me demande quels sont pour vous – intervenants d'aujourd'hui – vos héritages, ce qui a fondé vos entreprises. Quelles traductions avez-vous opérées – religieuses – politiques... ? **René CHAR , parlant des résistants, disait que notre héritage n'est précédé d'aucun testament. Tout le travail du résistant, c'est de comprendre, dans l'après-coup, comment il était devenu résistant. Le testament ne pouvait venir qu'après-coup.**

P. FUSTIER

Il m'a semblé, à entendre parler les gens du travail social, que dans un nombre de cas, il y avait à l'adolescence ou à la post-adolescence, une rencontre avec une personne qui dans la tradition culturelle française est l'instituteur, ou le curé, qui produit une reconversion existentielle. Cette rencontre sert d'organisateur au sens de SPITZ , au sens d'organisateur de la posture existentielle.

On rend, en créant, quelque chose qu'on a reçu, généralement des parents, mais qui est médiatisé par une rencontre adolescente.

CONCLUSION

Roger BELLO

Il me revient de clôturer brièvement cette journée. J'attire, moi aussi, votre attention sur nos archives associatives, qui, complétées par des témoignages vivants comme ceux d'aujourd'hui – des trésors vivants comme l'a rappelé Paul FUSTIER – ont un immense intérêt pour le travail des historiens. Mais aussi, pour un travail de transmission directe ; je pense à notre action comme représentant de l'UNIOPSS, au sein d'un groupe de travail du Ministère de la Justice pour obtenir la réintégration des mesures d'investigation et d'orientation éducative (IOE) dans la loi du 2 janvier 2002, la même action ayant été menée au bénéfice de la Prévention Spécialisée, considérant que la prévention est primordiale dans le travail que nous réalisons.

Il me reste à vous remercier pour votre participation active, et à remercier les organisateurs de cette journée et tout ceux qui se sont impliqués dans cette réalisation.